

Brookfield Business — Partners L.P.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU PREMIER TRIMESTRE DE 2018

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS DE

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les
trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

**TABLE DES MATIÈRES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS NON AUDITÉS DE BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.**

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière non audités	3
États consolidés intermédiaires résumés du résultat net non audités	4
États consolidés intermédiaires résumés du résultat global non audités	5
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres non audités	6
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie non audités	7
Notes annexes	8

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE NON AUDITÉS

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Notes	31 mars 2018	31 décembre 2017
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 439 \$	1 106 \$
Actifs financiers	5	494	361
Débiteurs et autres montants à recevoir, montant net	6	3 587	3 454
Stocks, montant net	7	1 162	1 068
Actifs détenus en vue de la vente	8	188	14
Autres actifs	9	393	430
Actifs courants		7 263	6 433
Actifs financiers	5	376	423
Débiteurs et autres montants à recevoir, montant net	6	868	908
Autres actifs	9	86	79
Immobilisations corporelles		2 460	2 530
Actifs d'impôt différé		207	174
Immobilisations incorporelles		3 059	3 094
Placements mis en équivalence	10	530	609
Goodwill		1 545	1 554
Total de l'actif		16 394 \$	15 804 \$
Passif et capitaux propres			
Passif			
Créditeurs et autres	11	5 255 \$	4 865 \$
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	8	21	—
Emprunts	13	579	825
Passifs courants		5 855	5 690
Créditeurs et autres	11	772	773
Emprunts	13	3 806	2 440
Passifs d'impôt différé		836	837
Total du passif		11 269 \$	9 740 \$
Capitaux propres			
Commanditaires	16	1 406 \$	1 585 \$
Participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :			
Parts de rachat-échange, actions privilégiées et parts de société en commandite spéciales détenues par Brookfield Asset Management Inc.	16	1 280	1 453
Participations d'autres entités dans les filiales en exploitation		2 439	3 026
Total des capitaux propres		5 125	6 064
Total du passif et des capitaux propres		16 394 \$	15 804 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET NON AUDITÉS

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS, sauf les montants par part)	Notes	Trimestres clos les 31 mars	
		2018	2017
Produits	19	8 194 \$	1 934 \$
Coûts d'exploitation directs	18	(7 649)	(1 874)
Frais généraux et administratifs	19	(118)	(62)
Dotation aux amortissements	19	(106)	(65)
Charges d'intérêts	19	(86)	(19)
Bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, montant net		17	10
Charge pour perte de valeur, montant net		—	(7)
Profit sur les acquisitions et cessions, montant net	8	16	272
Autres produits (charges), montant net		(14)	14
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		254	203
(Charge) économie d'impôt			
Exigible		(28)	4
Différé		(10)	(4)
Bénéfice net (perte nette)		216 \$	203 \$
Attribuable :			
Aux commanditaires		(35) \$	32 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :			
Parts de rachat-échange détenues par Brookfield Asset Management Inc.		(34)	34
Commanditaires spéciaux	16	143	—
Participations d'autres entités dans les filiales en exploitation		142	137
		216 \$	203 \$
Bénéfice de base et dilué par part de société en commandite	16	(0,53) \$	0,61 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL NON AUDITÉS

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Notes	Trimestres clos les	
		31 mars	
		2018	2017
Bénéfice net (perte nette)		216 \$	203 \$
Autres éléments du résultat global :			
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net :			
Écart de change		(43) \$	52 \$
Titres disponibles à la vente		—	(27)
Couvertures d'investissement net et de flux de trésorerie	4	23	(14)
Placements mis en équivalence	10	(2)	—
Impôt sur les éléments précédents		(5)	3
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		(27)	14
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :			
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		24	—
Impôt sur l'élément précédent		(1)	—
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		23	—
Bénéfice global (perte globale)		212 \$	217 \$
Attribuable :			
Aux commanditaires		(43) \$	39 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :			
Parts de rachat-échange détenues par Brookfield Asset Management Inc.		(41)	42
Commanditaires spéciaux		143	—
Participations d'autres entités dans les filiales en exploitation		153	136
		212 \$	217 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES NON AUDITÉS

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Commanditaires				Participations ne donnant pas le contrôle				Commanditaires spéciaux		Actions privilégiées	
					Parts de rachat-échange détenues par Brookfield Asset Management Inc.							
	Capital	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) ¹	Commanditaires	Capital	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) ¹	Parts de rachat-échange	Bénéfices non distribués	Capital	Participations d'autres entités dans les filiales en exploitation	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2018	1 766 \$	(69) \$	(112) \$	1 585 \$	1 674 \$	(71) \$	(165) \$	1 438 \$	— \$	15 \$	3 026 \$	6 064 \$
Adoption de nouvelles normes comptables ³	—	(132)	—	(132)	—	(128)	—	(128)	—	—	(5)	(265)
Solde d'ouverture révisé au 1 ^{er} janvier 2018	1 766	(201)	(112)	1 453	1 674	(199)	(165)	1 310	—	15	3 021	5 799
Bénéfice net (perte nette)	—	(35)	—	(35)	—	(34)	—	(34)	143	—	142	216
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	(8)	(8)	—	—	(7)	(7)	—	—	11	(4)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	(35)	(8)	(43)	—	(34)	(7)	(41)	143	—	153	212
Apports	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	6
Distributions ²	—	(4)	—	(4)	—	(4)	—	(4)	(143)	—	(741)	(892)
Solde au 31 mars 2018	1 766 \$	(240) \$	(120) \$	1 406 \$	1 674 \$	(237) \$	(172) \$	1 265 \$	— \$	15 \$	2 439 \$	5 125 \$
Solde au 1^{er} janvier 2017	1 345 \$	2 \$	(141) \$	1 206 \$	1 474 \$	3 \$	(197) \$	1 280 \$	— \$	15 \$	1 537 \$	4 038 \$
Bénéfice net (perte nette)	—	32	—	32	—	34	—	34	—	—	137	203
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	7	7	—	—	8	8	—	—	(1)	14
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	32	7	39	—	34	8	42	—	—	136	217
Distributions	—	(3)	—	(3)	—	(4)	—	(4)	—	—	(223)	(230)
Autres	—	2	—	(2)	—	(2)	—	(2)	—	—	—	(4)
Solde au 31 mars 2017	1 345 \$	29 \$	(134) \$	1 240 \$	1 474 \$	31 \$	(189) \$	1 316 \$	— \$	15 \$	1 450 \$	4 021 \$

1. Se reporter à la note 17 pour des renseignements supplémentaires.
2. Se reporter à la note 16 pour des renseignements supplémentaires au sujet des distributions en ce qui concerne les commanditaires spéciaux.
3. Se reporter à la note 2c) pour des renseignements supplémentaires sur l'adoption de nouvelles normes comptables.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE NON AUDITÉS

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Notes	Trimestres clos les	
		31 mars	
		2018	2017
Activités d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette)		216 \$	203 \$
Ajusté pour tenir compte des éléments suivants :			
Quote-part des bénéfices non distribués des placements mis en équivalence		4	(4)
Charge pour perte de valeur, montant net		—	7
Dotation aux amortissements		106	65
Profit sur les acquisitions et cessions, montant net		(16)	(272)
Provisions et autres éléments		38	(24)
Charge (économie) d'impôt différé		10	4
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, montant net	20	(228)	75
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		130	54
Activités de financement			
Produit d'emprunts, montant net		1 724	97
Remboursement d'emprunts		(607)	(245)
Capital fourni par d'autres entités qui détiennent une participation dans les filiales en exploitation		6	—
Distributions aux commanditaires et aux porteurs de parts de rachat-échange		(8)	(7)
Distributions aux porteurs de parts de société en commandite spéciales		(48)	—
Distributions à d'autres entités qui détiennent une participation dans les filiales en exploitation	16	(741)	(223)
Flux de trésorerie provenant des (affectée aux) activités de financement		326	(378)
Activités d'investissement			
Acquisitions			
Filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	3	(12)	—
Immobilisations corporelles et incorporelles		(68)	(40)
Placements mis en équivalence		(8)	—
Actifs financiers		(2)	(13)
Cessions			
Filiales, déduction faite de la trésorerie cédée		—	357
Immobilisations corporelles		31	—
Actifs financiers		—	158
Règlement net de couvertures de change		—	(5)
Liquidités et dépôts soumis à restrictions		(62)	16
Flux de trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement		(121)	473
Trésorerie			
Variation au cours de la période		335	149
Incidence du change sur la trésorerie		(2)	6
Solde au début de l'exercice		1 106	1 050
Solde à la fin de la période		1 439 \$	1 205 \$

La note 20 présente des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES ANNEXES

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017

NOTE 1. NATURE ET DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Brookfield Business Partners L.P. et ses filiales (collectivement, la « société en commandite ») détiennent et exploitent des services commerciaux et des activités industrielles (l'« Entreprise ») à l'échelle mondiale. Brookfield Business Partners L.P. est une société en commandite constituée sous le régime des lois des Bermudes et structurée en vertu d'une convention de société en commandite, dans sa version modifiée le 31 mai 2016 et modifiée de nouveau le 17 juin 2016. Brookfield Business Partners L.P. est une filiale de Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management » ou « Brookfield » ou la « société mère »). Les parts de société en commandite de Brookfield Business Partners L.P. sont cotées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous les symboles « BBU » et « BBU.UN », respectivement. Le siège social de Brookfield Business Partners L.P. est situé au 73 Front Street, 5^e étage, Hamilton HM 12, Bermudes.

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société en commandite ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et selon les méthodes comptables utilisées par la société en commandite dans ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date, à l'exception de l'incidence de l'adoption des normes comptables décrites ci-après. Les méthodes comptables utilisées par la société en commandite dans ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date sont présentées à la note 2 de ces états financiers consolidés, auxquels il convient de se reporter au cours de la lecture des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Tous les termes définis sont également décrits dans les états financiers consolidés annuels. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation et sont présentés en dollars américains, et les chiffres sont arrondis au million le plus près, sauf indication contraire.

La préparation des états financiers conformément à IAS 34 exige le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle exerce son jugement pour l'application des méthodes comptables. Les estimations et jugements comptables critiques ont été présentés à la note 2 des états financiers consolidés au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date de la société en commandite. Aucun changement important n'a été apporté à la méthode de détermination des principaux jugements et estimations depuis le 31 décembre 2017, à l'exception des changements requis à la suite de l'adoption de nouvelles normes, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la société en commandite, et leur date d'autorisation de publication est le 4 mai 2018.

b) Nouvelles méthodes comptables adoptées

La société en commandite a appliqué de nouvelles normes et des normes révisées publiées par l'IASB, qui ont pris effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), précise de quelle façon et à quel moment les produits doivent être comptabilisés et prescrit la présentation d'informations additionnelles. IFRS 15 exige la présentation d'informations au sujet de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits et des flux de trésorerie provenant de contrats conclus avec des clients. IFRS 15 annule et remplace IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction*, et un certain nombre d'interprétations liées aux produits. IFRS 15 s'applique à presque tous les contrats conclus avec des clients, les principales exceptions concernant les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance.

NOTES ANNEXES

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

La société en commandite a adopté cette norme en utilisant l'approche rétrospective modifiée, selon laquelle un ajustement cumulatif est comptabilisé dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 2018, comme si la norme avait toujours été en vigueur, et pour lequel les périodes correspondantes ne sont pas retraitées. La société en commandite a choisi de se prévaloir de la mesure de simplification à l'égard des modifications de contrat. Au moment de l'adoption, la société en commandite a comptabilisé une diminution du solde d'ouverture des bénéfices non distribués d'environ 260 M\$ attribuable à la société en commandite, déduction faite de l'impôt, découlant principalement de notre entreprise de services de construction. Selon IFRS 15, les produits tirés des contrats de services de construction de la société en commandite continueront d'être comptabilisés progressivement. Toutefois, un seuil de probabilité supérieur doit être atteint avant de pouvoir comptabiliser les produits liés à une contrepartie variable, notamment les incitatifs et les réclamations, et les variations découlant des modifications apportées à des contrats. En vertu d'IAS 18 et d'IAS 11, les produits étaient comptabilisés lorsqu'il était probable que les travaux réalisés donneraient lieu à des produits. En vertu d'IFRS 15, les produits sont plutôt comptabilisés lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante des produits n'aura lieu en raison de ces modifications. Se reporter à la note 2c) pour connaître l'incidence de l'adoption d'IFRS 15.

i) Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui annule et remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 établit des principes d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers en vue de la présentation d'informations pertinentes et utiles aux utilisateurs des états financiers pour l'appréciation des montants, du calendrier et du degré d'incertitude liés aux flux de trésorerie futurs de l'entité. Cette norme comprend également une nouvelle norme en matière de comptabilité de couverture générale qui lie plus étroitement la comptabilité de couverture aux activités de gestion des risques d'une entité. Elle ne modifie pas entièrement les différentes catégories de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité. Cependant, IFRS 9 permettra à un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées pour la gestion des risques d'être admissibles à l'application de la comptabilité de couverture et permettra d'exercer davantage son jugement au moment d'évaluer l'efficacité des relations de couverture. La société en commandite a adopté cette norme en utilisant l'approche rétrospective modifiée sans retraitement, selon laquelle un ajustement cumulatif est comptabilisé dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués le 1^{er} janvier 2018, comme si la norme avait toujours été en vigueur, et pour lequel les périodes correspondantes ne sont pas retraitées. Au moment de l'adoption, la société en commandite a comptabilisé un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non distribués de néant attribuable à la société en commandite, déduction faite de l'impôt. Se reporter à la note 2e) pour connaître l'incidence de l'adoption d'IFRS 9.

ii) Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée* (« IFRIC 22 »), qui entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'interprétation précise que la date de la transaction aux fins de la détermination du cours de change à employer lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou du produit connexe (ou de la partie d'actif, de charge ou de produit connexe) est la date de la comptabilisation initiale, par l'entité, de l'actif non monétaire ou du passif non monétaire issu du paiement ou de la réception de la contrepartie anticipée. L'interprétation peut être appliquée de façon rétrospective ou prospective. L'adoption d'IFRIC 22 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

c) Incidence de l'adoption des nouvelles normes IFRS

Au moment de l'adoption d'IFRS 15, nous avons comptabilisé une diminution totale du solde d'ouverture des bénéfices non distribués de 260 M\$ attribuable à la société en commandite, déduction faite de l'impôt, découlant principalement de notre secteur Services de construction. La société en commandite a aussi comptabilisé la réduction connexe de 125 M\$ des débiteurs et autres montants à recevoir, montant net, et une augmentation de 121 M\$ des créditeurs et autres passifs.

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2018	Adoption de nouvelles normes comptables	Solde d'ouverture révisé au 1^{er} janvier 2018
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 106 \$	— \$	1 106 \$
Actifs financiers	361	—	361
Débiteurs et autres montants à recevoir, montant net	3 454	(98)	3 356
Stocks, montant net	1 068	4	1 072
Actifs détenus en vue de la vente	14	—	14
Autres actifs	430	(60)	370
Actifs courants	6 433	(154)	6 279
Actifs financiers	423	—	423
Débiteurs et autres montants à recevoir, montant net	908	(27)	881
Autres actifs	79	1	80
Immobilisations corporelles	2 530	—	2 530
Actifs d'impôt différé	174	42	216
Immobilisations incorporelles	3 094	—	3 094
Placements mis en équivalence	609	(6)	603
Goodwill	1 554	—	1 554
Total de l'actif	15 804 \$	(144) \$	15 660 \$
Passif et capitaux propres			
Passif			
Créditeurs et autres	4 865 \$	126 \$	4 991 \$
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	—	—	—
Emprunts	825	—	825
Passifs courants	5 690	126	5 816
Créditeurs et autres	773	(5)	768
Emprunts	2 440	—	2 440
Passifs d'impôt différé	837	—	837
Total du passif	9 740 \$	121 \$	9 861 \$
Capitaux propres			
Commanditaires	1 585 \$	(132) \$	1 453 \$
Participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :			
Parts de rachat-échange, actions privilégiées et parts de société en commandite spéciales détenues par Brookfield Asset Management Inc.	1 453	(128)	1 325
Participations d'autres entités dans les filiales en exploitation	3 026	(5)	3 021
Total des capitaux propres	6 064	(265)	5 799
Total du passif et des capitaux propres	15 804 \$	(144) \$	15 660 \$

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017

d) Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Services de construction

Services de construction

Notre entreprise de services de construction offre des solutions intégrales de conception et d'aménagement à nos clients. Les travaux exécutés dans le cadre de ces contrats permettent la création ou l'amélioration d'un actif que notre client contrôle et, par conséquent, nous comptabilisons les produits tirés de ces contrats progressivement. La société en commandite utilise une méthode fondée sur les intrants, soit la méthode des coûts engagés, pour évaluer la mesure dans laquelle les obligations de prestation sont remplies en vertu d'IFRS 15.

À mesure que les travaux sont exécutés, un actif sur contrat est comptabilisé sous la forme de travaux en cours, lequel est reclassé dans les débiteurs lorsqu'il est facturé au client. Si le paiement est reçu avant que les travaux ne soient terminés, un passif sur contrat est comptabilisé. Les contrats de construction ne sont pas considérés comme comportant une composante financement importante, puisque la période entre la comptabilisation des produits selon la méthode des coûts engagés et la réception du paiement est généralement de moins de un an.

En vertu d'IFRS 15, les produits liés à une contrepartie variable ainsi qu'aux modifications de contrats et aux réclamations doivent être hautement probables pour pouvoir être comptabilisés. Les produits liés à une contrepartie variable ne sont comptabilisés que dans la seule mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant des produits des activités ordinaires comptabilisé.

Services commerciaux

Distribution et commercialisation de carburants

Les honoraires et les coûts connexes liés à la prestation de services de distribution et de commercialisation de carburants pour véhicules routiers sont comptabilisés à un moment précis, lorsque les services sont rendus.

Les produits tirés de la vente de biens de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers au Royaume-Uni représentent les ventes facturées nettes de carburants et de certificats relatifs à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable, en excluant les taxes à la valeur ajoutée, mais en incluant les taxes d'accise, qui sont considérées comme des taxes à la production et comptabilisées dans la contrepartie reçue. Les produits sont comptabilisés au moment où il y a transfert du titre de propriété au client.

Gestion des installations

Les honoraires et les coûts connexes liés à la prestation de services de gestion des installations sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus.

Services immobiliers

Les honoraires et les coûts connexes liés à la prestation de services immobiliers et de services de logistique sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus.

Relativement à la prestation de certains contrats de service, notre société en commandite tire également des produits de la vente d'habitations, de même que des commissions pour recommandation de la part des fournisseurs engagés pour exécuter ces contrats. Ces transactions génératrices de produits sont comptabilisées comme suit :

- **Vente d'habitations :** La société en commandite tire des produits de la vente d'habitations en vertu de deux types de contrats : les contrats en régie liés à la vente d'habitations et les contrats à forfait liés à la vente d'habitations. En vertu des contrats en régie liés à la vente d'habitations, la société en commandite gagne des honoraires liés au rendement et ne s'expose pas au risque de perte à l'égard des coûts engagés. Les produits et les charges connexes liés à l'achat et à la revente d'habitations dans le cadre de contrats en régie sont comptabilisés sur une base nette sur la période au cours de laquelle les services sont rendus, puisque le contrôle de l'habitation n'est pas transféré à la société en commandite. En vertu des contrats à forfait liés à la vente d'habitations, la société en commandite touche des honoraires forfaitaires établis en fonction d'un pourcentage du coût d'acquisition des habitations résidentielles. Ces honoraires sont comptabilisés lors de l'acquisition de l'habitation par le client, car l'obligation de prestation de la société en commandite est alors satisfaite. Les produits et les charges liés à la vente de l'habitation elle-même sont comptabilisés sur une base brute.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

- Commissions pour recommandation : La société en commandite touche des commissions pour recommandation de divers fournisseurs offrant des services aux clients par l'entremise de nos gammes de services. Une partie importante des produits tirés des commissions pour recommandation provient de la conclusion de transactions d'achat ou de vente d'habitations, dans le cadre desquelles la société en commandite gagne un pourcentage des commissions reçues par l'agent immobilier à l'achat ou à la vente d'une habitation par le client. Les commissions pour recommandation provenant de la vente ou de l'achat d'habitations sont comptabilisées à la date de conclusion de la transaction immobilière. La société en commandite comptabilise les commissions pour recommandation provenant d'autres fournisseurs une fois les services rendus.

Activités industrielles

Fabrication

Les ventes de produits sont comptabilisées à un moment précis lorsque les produits ont été expédiés et que le contrôle est transféré au client. Les produits tirés des services sont comptabilisés progressivement lorsque les services sont rendus.

Activités minières

Les produits tirés de nos activités minières sont obtenus en vertu d'ententes de prix provisoires. Les produits tirés de la vente de palladium et de sous-produits des métaux sont provisoirement comptabilisés selon les cours du marché au moment de la livraison de concentré à la fonderie ou au point de livraison désigné, c'est-à-dire lorsque les droits et obligations importants inhérents à la propriété de même que le titre et le contrôle sont transférés. Le contrat de fonderie prévoit que le prix définitif sera établi selon les cours du marché dans une période postérieure à la date de livraison du concentré. La période entre la facturation provisoire et l'établissement des prix finaux, ou la période de règlement, est habituellement de 30 à 150 jours. La juste valeur de l'ajustement visant à établir le prix définitif de la vente est estimée à nouveau d'après les prix du marché à terme à la fin de chaque période, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre d'ajustement aux produits. Ainsi, les débiteurs liés à cette activité sont comptabilisés à la juste valeur.

Énergie

Marchandises et services liés à l'énergie

Les produits tirés de la vente de pétrole et de gaz sont comptabilisés à un moment précis lorsque le titre de propriété et le contrôle du produit ont été transmis à une partie externe, en fonction des volumes livrés et des points de livraison et des prix prévus au contrat. Les produits tirés d'une production dans laquelle la société en commandite détient une participation conjointement avec d'autres producteurs sont comptabilisés en fonction de la participation directe de la société en commandite. Les produits sont évalués déduction faite des redevances afin de refléter la déduction de la quote-part des produits des autres parties. Les produits tirés de la prestation de services sont comptabilisés à un moment précis lorsque les droits et obligations importants inhérents à la propriété de même que le titre et le contrôle sont transférés.

Obligations de prestation qui restent à remplir

Services de construction

Le carnet de commandes est défini comme les produits qui n'ont pas encore été livrés (c'est-à-dire les obligations de performance qui restent à remplir) relativement aux projets de construction obtenus par l'entremise d'un contrat signé, d'un bon de travail ou d'une lettre d'intention. Le total du carnet de commandes pour nos activités liées aux services de construction représente environ deux ans d'activité.

Activités industrielles

Notre entreprise de traitement et de distribution des eaux au Brésil est partie à certaines obligations de prestation qui restent à remplir d'une durée de plus de un an. Les obligations de prestation qui restent à remplir les plus importantes au 1^{er} janvier 2018 se rapportaient aux accords de concession de services conclus avec diverses municipalités, qui ont une durée moyenne de 25 ans.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

Les tableaux suivants présentent un résumé de nos produits sectoriels par pays et du calendrier de comptabilisation des produits en vertu d'IFRS 15.

Calendrier de comptabilisation des produits	Services commerciaux	Activités industrielles	Services de construction	Énergie	Siège social et autres	Total
Produits/services offerts à un moment précis	5 699 \$	692 \$	13 \$	93 \$	— \$	6 497 \$
Services transférés sur une certaine période	594	49	1 029	—	—	1 672
Total des produits en vertu d'IFRS 15	6 293 \$	741 \$	1 042 \$	93 \$	— \$	8 169 \$
Produits autres qu'en vertu d'IFRS 15	11	6	1	4	3	25
Total des produits	6 304 \$	747 \$	1 043 \$	97 \$	3 \$	8 194 \$

Pays	Services commerciaux	Activités industrielles	Services de construction	Énergie	Siège social et autres	Total¹
Royaume-Uni	4 736 \$	7 \$	323 \$	— \$	— \$	5 066 \$
Canada	931	112	13	93	—	1 149
Australie	86	—	593	—	—	679
Brésil	301	217	—	—	—	518
États-Unis	74	104	—	—	—	178
Moyen-Orient ²	1	—	113	—	—	114
Autres	164	301	—	—	—	465
Total des produits en vertu d'IFRS 15	6 293 \$	741 \$	1 042 \$	93 \$	— \$	8 169 \$

1. Dans le cas des produits autres qu'en vertu d'IFRS 15, la répartition géographique va comme suit : Royaume-Uni, 4 M\$; Canada, 6 M\$; Australie, 1 M\$; Brésil, 7 M\$; Moyen-Orient, néant; et Autres, 7 M\$.
2. Le Moyen-Orient comprend surtout les Émirats arabes unis.

Transition	Services commerciaux	Activités industrielles	Services de construction	Énergie	Siège social et autres	Total
Produits en vertu des anciennes normes sur les produits	6 293 \$	739 \$	1 048 \$	93 \$	— \$	8 173 \$
Incidence d'IFRS 15	—	2	(6)	—	—	(4)
Total des produits en vertu d'IFRS 15	6 293 \$	741 \$	1 042 \$	93 \$	— \$	8 169 \$

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

e) Instruments financiers et comptabilité de couverture

Classement et évaluation

Le tableau suivant présente un résumé du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers de la société en commandite à l'adoption d'IFRS 9.

	Classement	Évaluation	Poste de l'état de la situation financière
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Dette	Coût amorti	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Débiteurs	Dette	Coût amorti / Juste valeur par le biais du résultat net	Débiteurs et autres montants à recevoir, montant net
Liquidités soumises à restrictions	Dette	Coût amorti	Actifs financiers
Titres de capitaux propres	Capitaux propres	Juste valeur par le biais du résultat net / Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Actifs financiers
Titres d'emprunt	Dette	Juste valeur par le biais du résultat net / Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global / Coût amorti	Actifs financiers
Actifs dérivés	Dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	Actifs financiers
Autres actifs financiers	Dette / Capitaux propres	Coût amorti / Juste valeur par le biais du résultat net / Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Actifs financiers
Passifs financiers			
Emprunts	Dette	Coût amorti	Emprunts
Créditeurs et autres	Dette	Coût amorti	Créditeurs et autres
Passifs dérivés	Dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	Créditeurs et autres

1. Les dérivés sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à l'exception de ceux désignés comme faisant partie de relations de couverture.

Le classement dépend du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie. La société en commandite maintient un portefeuille de titres négociables formé de titres de capitaux propres et de titres d'emprunt. Les titres négociables sont comptabilisés à leur date de transaction. Ils sont ensuite évalués à la juste valeur à chaque date de clôture, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net (« à la juste valeur par le biais du résultat net ») ou dans les autres éléments du résultat global (« à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu »). Dans le cas des placements dans des instruments d'emprunt, le classement dépend du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention du placement.

Lors de la comptabilisation initiale, la société en commandite évalue un actif financier à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de l'actif financier. Les coûts de transaction des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges en résultat net.

Les actifs financiers sont classés au coût amorti selon leur nature et leur utilisation au sein des activités de la société en commandite. Les actifs financiers classés au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de valeur.

Dépréciation

La société en commandite évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues relatives à ses instruments d'emprunt comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Pour établir la méthode de dépréciation qui doit être appliquée, il faut déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit. Les charges pour pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues.

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017

Dérivés et activités de couverture

La société en commandite a recours, de manière sélective, à des instruments financiers dérivés, principalement pour gérer les risques financiers, notamment les risques liés aux prix des marchandises et les risques de change. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur. La comptabilité de couverture est appliquée si l'instrument dérivé est désigné comme couverture d'un risque précis et s'il existe une assurance qu'il restera très efficace comme couverture afin de compenser les flux de trésorerie ou la juste valeur. La société en commandite cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de façon prospective lorsque le dérivé n'est plus admissible à titre de couverture ou lorsque la relation de couverture prend fin. Une fois que la société en commandite a cessé d'appliquer la comptabilité de couverture, la variation cumulative de la juste valeur de l'instrument dérivé, qui avait été antérieurement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans le cadre de l'application de la comptabilité de couverture, est constatée en résultat net pendant la durée résiduelle de la relation de couverture initiale, à mesure que les montants liés à l'élément couvert sont comptabilisés en résultat net. Les actifs ou les passifs liés aux profits ou aux pertes latents liés à la valeur de marché sur les instruments financiers dérivés sont comptabilisés dans les actifs financiers et les passifs financiers, respectivement.

i) Éléments à titre de couvertures

Les pertes et les profits réalisés ou latents sur les contrats de change et les instruments d'emprunt libellés en devises qui sont désignés comme couvertures du risque de change découlant d'un investissement net dans une filiale dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont inclus dans les capitaux propres et dans le résultat net de la période au cours de laquelle la filiale est cédée en tout ou en partie et qu'il y a perte de contrôle. Les instruments financiers dérivés désignés à titre de couvertures pour compenser les variations correspondantes de la juste valeur des actifs, des passifs et des flux de trésorerie sont évalués à leur juste valeur estimative, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net ou à titre de composante des capitaux propres, selon le cas.

Les profits et les pertes latents sur les contrats de taux d'intérêt désignés comme couvertures des versements d'intérêt futurs variables sont inclus dans les capitaux propres à titre de couvertures de flux de trésorerie, lorsque le risque de taux d'intérêt a trait à un versement d'intérêt variable prévu. Les échanges de paiements périodiques sur les swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de la dette sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement comme ajustement des charges d'intérêts. Les échanges de paiements périodiques sur les contrats de taux d'intérêt désignés comme couvertures des versements d'intérêt futurs sont amortis en résultat net sur la durée des versements d'intérêt correspondants.

ii) Éléments non classés à titre de couvertures

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont comptabilisés à la juste valeur estimative, et les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés en résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations se sont produites. Les profits réalisés et latents sur les autres produits dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont inscrits au poste Autres produits (charges), montant net.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'elle estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société en commandite tient compte des caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur se divise en trois niveaux hiérarchiques (niveaux 1, 2 ou 3). Les niveaux hiérarchiques des justes valeurs sont fondés directement sur le niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations de la juste valeur sont observables. Les niveaux se présentent comme suit :

Niveau 1 – Les données d'entrée ne sont pas ajustées et consistent en des cours du marché sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date d'évaluation.

Niveau 2 – Les données d'entrée (autres que les cours du marché visés au niveau 1) sont observables sur le marché de façon directe ou indirecte pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation et sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif.

Niveau 3 – Les données d'entrée ne sont pas observables et reflètent la meilleure estimation de la direction à l'égard de ce que des intervenants du marché utiliseraient pour évaluer les actifs et les passifs à la date d'évaluation. Le risque inhérent à la technique d'évaluation et aux données d'entrée utilisées pour réaliser l'estimation est pris en compte.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

Sommaire de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 – Classement et évaluation

Le tableau suivant présente le classement et l'évaluation des actifs financiers en vertu d'IFRS 9 et d'IAS 39, à la date de l'application initiale. Aucun tableau semblable n'a été préparé pour les passifs financiers, car il n'y a eu aucun reclassement dans les passifs financiers ni aucune réévaluation d'un passif financier.

Les données du tableau qui suit sont présentées au 1^{er} janvier 2018.

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Total
Solde d'ouverture (IAS 39)	166 \$	429 \$	5 852 \$	6 447 \$
Reclassements	211	(211)	—	—
Solde d'ouverture révisé (IFRS 9)	377 \$	218 \$	5 852 \$	6 447 \$

Les paragraphes suivants expliquent comment l'application des nouvelles exigences en matière de classement d'IFRS 9 s'est traduite par des changements au classement de certains actifs financiers détenus par la société en commandite, tel qu'il est démontré dans le tableau ci-dessus.

Instruments reclassés des instruments disponibles à la vente (IAS 39) aux instruments à la juste valeur par le biais du résultat net (IFRS 9) :

Instruments d'emprunt classés précédemment comme disponibles à la vente mais qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts

La société en commandite détenait des débtures garanties et des droits contractuels d'un montant de 187 M\$ qui ont été reclassés des instruments disponibles à la vente aux instruments à la juste valeur par le biais du résultat net. En vertu d'IFRS 9, les débtures et les droits contractuels ne répondent pas aux critères pour être classés comme étant au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, puisque leurs flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les profits liés à la juste valeur connexes de 3 M\$ attribuables à la société en commandite, déduction faite de l'impôt, ont été transférés de la réserve au titre d'actifs disponibles à la vente aux bénéfices non distribués le 1^{er} janvier 2018.

Instruments de capitaux propres classés précédemment comme disponibles à la vente et que la société en commandite a choisi de ne pas classer comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La société en commandite détenait un instrument de capitaux propres d'un montant de 24 M\$ qui a été reclassé des instruments disponibles à la vente aux instruments à la juste valeur par le biais du résultat net. Les pertes liées à la juste valeur connexes de 3 M\$ attribuables à la société en commandite, déduction faite de l'impôt, ont été transférées de la réserve au titre d'actifs disponibles à la vente aux bénéfices non distribués le 1^{er} janvier 2018.

Sommaire de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 – Dépréciation

Le solde d'ouverture des corrections de valeur pour pertes de la société en commandite en vertu d'IAS 39 ne diffère pas de façon significative du solde d'ouverture des pertes de crédit attendues de la société en commandite déterminé conformément à IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018.

Sommaire de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 – Dérivés et activités de couverture

Conformément aux dispositions transitoires relatives à la comptabilité de couverture d'IFRS 9, la société en commandite a appliqué les dispositions en matière de comptabilité de couverture prospectivement, à partir de la date de première application, le 1^{er} janvier 2018. Les relations de couverture admissibles de la société en commandite en place au 1^{er} janvier 2018 étaient aussi admissibles à la comptabilité de couverture en vertu d'IFRS 9. Par conséquent, elles ont été considérées comme des relations de couverture maintenues.

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

f) Changements futurs de méthodes comptables**i) Contrats de location**

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), prévoit un modèle comptable unique pour les preneurs qui exige la comptabilisation des actifs et des passifs à l'égard de tous les contrats de location, à moins que la durée du contrat ne soit inférieure à 12 mois ou que l'actif sous-jacent ait une faible valeur. IFRS 16 annule et remplace IAS 17, *Contrats de location*, et ses directives d'interprétation connexes. IFRS 16 doit être appliquée pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, l'adoption anticipée étant permise si IFRS 15 a également été adoptée. La société en commandite évalue actuellement l'incidence d'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ii) Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (« IFRIC 23 ») qui entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Aux termes de l'interprétation, une entité doit évaluer s'il est probable qu'une administration fiscale accepte un traitement fiscal incertain utilisé par une entité, ou qu'une entité se propose d'utiliser, dans sa déclaration de revenus, et elle doit faire preuve de jugement pour déterminer si chaque traitement fiscal doit être considéré isolément ou si certains traitements fiscaux devraient plutôt être regroupés. Son choix doit se faire en fonction de la méthode offrant les meilleures prévisions quant au dénouement de l'incertitude. L'entité doit aussi déterminer s'il est probable que l'autorité compétente accepte chaque traitement fiscal ou chaque ensemble de traitements fiscaux, en supposant que l'autorité fiscale habilitée à contrôler un montant déclaré contrôlera effectivement le montant en question et aura, pour ce faire, pleine connaissance de toute l'information pertinente. L'interprétation peut être appliquée de façon entièrement rétrospective ou selon l'approche rétrospective modifiée sans retraitement de l'information comparative. La société en commandite évalue actuellement l'incidence d'IFRIC 23 sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTE 3. ACQUISITION D'ENTREPRISES

Lorsqu'elle détermine la méthode appropriée pour comptabiliser ses entités émettrices, la société en commandite évalue le degré d'influence exercé par la société en commandite directement ou par l'intermédiaire d'une entente sur les activités pertinentes de l'entité émettrice. Un contrôle est exercé lorsque la société en commandite a un pouvoir sur les entités acquises et lorsqu'elle a la capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements de ces entités.

La société en commandite comptabilise les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, en vertu de laquelle le coût d'acquisition d'une entreprise est réparti entre ses actifs et ses passifs corporels et incorporels identifiables en fonction de la juste valeur estimative à la date d'acquisition.

a) Acquisitions conclues au cours du trimestre clos le 31 mars 2018**Services commerciaux*****Entreprise de gestion d'installations***

Le 1^{er} février 2018, la société en commandite, par l'entremise de BGIS, a conclu une acquisition complémentaire et a fait l'acquisition d'une participation de 85 % dans Critical Solutions Group and Critical Power Testing and Maintenance (« CSG »), un fournisseur américain spécialisé dans la prestation de services pour le marché des centres de données, pour un montant de 4 M\$ attribuable à la société en commandite. Au moment de l'acquisition, la société en commandite détenait une participation économique de 22 % et un bloc de droits de vote de 85 % dans cette entreprise, ce qui donne à la société en commandite le contrôle de l'entreprise. Par conséquent, la société en commandite consolide l'entreprise aux fins de la présentation de l'information financière.

Des coûts d'acquisition de moins de 1 M\$ ont été passés en charges à la date d'acquisition et comptabilisés à titre d'autres charges dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net non audités. Un goodwill de 8 M\$ a été acquis, lequel représente la croissance et les synergies que la société en commandite devrait connaître en raison de l'intégration de ces activités. Le goodwill comptabilisé est déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Les résultats de la société en commandite provenant de ces activités pour la période close le 31 mars 2018 comprennent des produits de moins de 1 M\$ et une perte nette attribuable à la société en commandite de moins de 1 M\$ découlant de l'acquisition. Si cette acquisition avait pris effet le 1^{er} janvier 2018, la société en commandite aurait comptabilisé des produits de moins de 1 M\$ et une perte nette attribuable à la société en commandite de moins de 1 M\$ pour la période close le 31 mars 2018.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

b) Acquisitions conclues en 2017

Le tableau suivant présente la contrepartie transférée, les actifs acquis et les passifs repris aux dates d'acquisition applicables.

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	Services commerciaux ¹	Activités industrielles ¹	Énergie ¹
Trésorerie	198 \$	383 \$	12 \$
Contrepartie éventuelle	13	—	—
Total de la contrepartie²	211 \$	383 \$	12 \$
<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39 \$	296 \$	— \$
Débiteurs et autres	1 248	978	—
Stocks	690	10	—
Placements mis en équivalence	122	109	—
Immobilisations corporelles	264	200	39
Immobilisations incorporelles	403	2 467	—
Goodwill	325	17	—
Actifs d'impôt différé	9	50	—
Actifs financiers	106	—	—
Autres actifs	—	65	—
Profit à l'acquisition	—	—	(7)
Créditeurs et autres	(1 885)	(227)	—
Emprunts	(210)	(1 468)	—
Passifs d'impôt différé	(58)	(746)	(2)
Actifs nets acquis, avant la participation ne donnant pas le contrôle	1 053	1 751	30
Participation ne donnant pas le contrôle ^{3,4}	(842)	(1 368)	(18)
Actifs nets acquis	211 \$	383 \$	12 \$

1. La juste valeur initiale de l'ensemble des actifs acquis, des passifs repris et du goodwill dans le cadre de cette acquisition a été établie sur une base provisoire à la fin de la période de présentation.
2. Exclut la contrepartie attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle, qui représente les participations d'autres entités dans les filiales en exploitation.
3. Les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées au moment des regroupements d'entreprises ont été évaluées à la juste valeur en ce qui concerne les services commerciaux et l'énergie.
4. La participation ne donnant pas le contrôle comptabilisée au moment des regroupements d'entreprises a été évaluée selon la quote-part de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris en ce qui concerne les activités industrielles.

Services commerciaux

Fuel Holdings Limited (« Greenergy »)

Le 10 mai 2017, la société en commandite a acquis, de concert avec des investisseurs institutionnels, une participation de 85 % dans Greenergy, une entreprise de carburants pour véhicules routiers au Royaume-Uni. La participation économique de 14 % de la société en commandite a été acquise pour une contrepartie de 79 M\$ attribuable à la société en commandite. La société en commandite détient un bloc de droits de vote de 85 % dans cette entreprise, ce qui nous donne le contrôle de l'entreprise. Par conséquent, la société en commandite consolide cette entreprise aux fins de la présentation de l'information financière.

La contrepartie éventuelle pourrait déclencher le paiement d'un montant si certaines cibles du BAIIA sont atteintes au cours de la période de cinq ans suivant la clôture, de même que certaines cibles en matière de distributions en trésorerie et de placement. Les montants non actualisés des paiements potentiels se situent entre 6 M\$ et 12 M\$. À la date d'acquisition, la société en commandite a comptabilisé une contrepartie éventuelle de 11 M\$.

Avant la clôture de l'acquisition, la société en commandite avait conclu une couverture de flux de trésorerie, laquelle a généré un profit de 12 M\$ à la clôture. La société en commandite avait choisi de comptabiliser les profits connexes et de les reclasser des autres éléments du résultat global afin de les inclure dans la juste valeur initiale des actifs nets acquis.

NOTES ANNEXES

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Des coûts d'acquisition de 7 M\$ ont été passés en charges à la date d'acquisition et comptabilisés à titre d'autres charges dans l'état consolidé du résultat net. Un goodwill de 93 M\$ a été acquis, lequel représente la croissance que la société en commandite devrait connaître en raison de l'intégration de ces activités. Le goodwill comptabilisé n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Les résultats de la société en commandite provenant de ces activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 comprennent des produits de 1 917 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite de 2 M\$ découlant de l'acquisition. Si l'acquisition avait pris effet le 1^{er} janvier 2017, la société en commandite aurait comptabilisé des produits d'approximativement 2 865 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite d'approximativement 4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le 31 octobre 2017, la société en commandite, par l'entremise de Greenergy, a conclu deux acquisitions complémentaires distinctes, soit l'acquisition d'une participation de 85 % dans Inver Energy, une entreprise de carburants pour véhicules routiers en Irlande, et d'une participation de 85 % dans Canadian Operators Petroleum, pour une contrepartie combinée de 10 M\$ attribuable à la société en commandite. Au moment de l'acquisition, la société en commandite, par l'entremise de Greenergy, détenait une participation économique de 14 % et un bloc de droits de vote de 85 % dans chacune de ces entreprises, ce qui donne à la société en commandite le contrôle des entreprises. Par conséquent, la société en commandite, par l'entremise de Greenergy, consolide ces entreprises aux fins de la présentation de l'information financière.

Des coûts d'acquisition de moins de 1 M\$ ont été passés en charges à la date d'acquisition et comptabilisés à titre d'autres charges dans l'état consolidé du résultat net. Un goodwill de 9 M\$ a été acquis, lequel représente la croissance et les synergies que la société en commandite devrait connaître en raison de l'intégration de ces activités. Le goodwill comptabilisé n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Les résultats de la société en commandite provenant de ces activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 comprennent des produits de 17 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite de moins de 1 M\$ découlant des deux acquisitions complémentaires. Si ces acquisitions avaient pris effet le 1^{er} janvier 2017, la société en commandite aurait comptabilisé des produits d'approximativement 92 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite de moins de 1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Commercialisation de carburants

Le 17 juillet 2017, de concert avec des partenaires institutionnels, la société en commandite a acquis 213 stations-service de détail et dépanneurs connexes (l'« entreprise de commercialisation de carburants ») dans tout le Canada, pour une contrepartie de 110 M\$ attribuable à la société en commandite. Au moment de l'acquisition, la société en commandite détenait une participation économique de 26 % et un bloc de droits de vote de 100 % dans cette entreprise, ce qui donne à la société en commandite le contrôle de l'entreprise. Par conséquent, la société en commandite consolide cette entreprise aux fins de la présentation de l'information financière.

Les stations-service passeront sous la marque Mobil dans le cadre d'un accord conclu avec Imperial Oil, marquant l'entrée de la marque de carburant Mobil sur le marché canadien. Les stations-service continueront de permettre aux clients d'accumuler des points dans le cadre du programme de fidélité existant. Une immobilisation incorporelle relative au programme de fidélité a été comptabilisée au moment de l'acquisition.

Avant la clôture de l'acquisition, la société en commandite avait conclu une couverture de flux de trésorerie, laquelle a généré un profit de 3 M\$ à la clôture. La société en commandite a choisi de comptabiliser les profits connexes et de les reclasser des autres éléments du résultat global afin de les inclure dans la juste valeur initiale des actifs nets acquis.

Des coûts d'acquisition de 4 M\$ ont été passés en charges à la date d'acquisition et comptabilisés à titre d'autres charges dans l'état consolidé du résultat net. Un goodwill de 211 M\$ a été acquis, lequel représente la croissance et les synergies que la société en commandite devrait connaître en raison de l'intégration de ces activités. Le goodwill comptabilisé est déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Les résultats de la société en commandite provenant de ces activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 comprennent des produits de 161 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite de moins de 2 M\$ découlant de l'acquisition. Si l'acquisition avait pris effet le 1^{er} janvier 2017, la société en commandite aurait comptabilisé des produits d'approximativement 353 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite d'approximativement 4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

Autres

Le 19 juin 2017, l'une des filiales de la société en commandite a acquis une entreprise de courtage immobilier dans la province de Québec, au Canada, pour une contrepartie totale d'approximativement 9 M\$ attribuable à la société en commandite. Au moment de l'acquisition, la société en commandite détenait une participation économique de 100 % et un bloc de droits de vote de 100 % dans cette entreprise, ce qui nous donne le contrôle de l'entreprise. Par conséquent, la société en commandite consolide cette entreprise aux fins de la présentation de l'information financière. Des coûts d'acquisition de moins de 1 M\$ ont été passés en charges à la date d'acquisition et comptabilisés à titre d'autres charges dans l'état consolidé du résultat net.

Un goodwill de 9 M\$ a été acquis, lequel représente les synergies qui devraient découler de l'intégration de ces activités. Le goodwill comptabilisé n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Les résultats de la société en commandite provenant de ces activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 comprennent des produits de 2 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite de moins de 1 M\$ découlant de l'acquisition. Si l'acquisition avait pris effet le 1^{er} janvier 2017, la société en commandite aurait comptabilisé des produits d'approximativement 7 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite d'approximativement 1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Activités industrielles

BRK Ambiental

Le 25 avril 2017, la société en commandite a acquis, de concert avec des investisseurs institutionnels, une participation de 70 % dans BRK Ambiental, une entreprise de traitement des eaux usées et des eaux industrielles au Brésil qui avait un bloc de droits de vote de 12,5 % dans BRK Ambiental – Ativos Maduros S.A. (« OAMA »), une entreprise de traitement des eaux industrielles. OAMA est comptabilisée par BRK Ambiental selon la méthode de la mise en équivalence. Par la suite, le 30 mai 2017, la société en commandite a acquis, de concert avec des investisseurs institutionnels, le bloc de droits de vote restant de 87,5 % dans OAMA et a commencé à consolider les entreprises. Au moment de l'acquisition de BRK Ambiental, le bloc de droits de vote de 12,5 % de cette dernière dans OAMA a été réévalué à la juste valeur dans le cadre de la répartition du prix d'achat. Compte tenu de la courte période qui sépare les deux dates de clôture, aucun profit ni perte de réévaluation n'a été comptabilisé.

Au moment de l'acquisition des entreprises, la société en commandite détenait une participation économique d'environ 27 % qui, combinée avec notre bloc de droits de vote, nous donne le contrôle sur BRK Ambiental et sur OAMA. Par conséquent, la société en commandite consolide les entreprises aux fins de la présentation des états financiers. Au 31 décembre 2017, la société en commandite détenait une tranche de 35 M\$ de la contrepartie en mains tierces, qui sera versée au vendeur au cours des cinq prochaines années à chaque anniversaire de la date de clôture. Des coûts d'acquisition de 11 M\$ ont été passés en charges aux dates d'acquisition et comptabilisés à titre d'autres charges dans l'état consolidé du résultat net. Un goodwill d'environ 17 M\$ a été acquis, lequel représente la croissance que la société en commandite devrait connaître en raison de l'intégration de ces activités. Le goodwill comptabilisé n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Les résultats de la société en commandite provenant de ces activités regroupées pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 comprennent des produits de 132 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite de 5 M\$ découlant de l'acquisition. Si l'acquisition avait pris effet le 1^{er} janvier 2017, la société en commandite aurait comptabilisé des produits d'approximativement 199 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et un bénéfice net attribuable à la société en commandite d'approximativement 17 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Énergie

Le 5 novembre 2017, l'une des filiales de la société en commandite a acquis un regroupement d'actifs d'entretien et de pistonnage de puits en Alberta, au Canada, pour une contrepartie totale d'approximativement 12 M\$ attribuable à la société en commandite. Au moment de l'acquisition, la société en commandite détenait une participation économique de 40 % et un bloc de droits de vote de 73 % dans cette entreprise, ce qui nous donne le contrôle de l'entreprise. Par conséquent, la société en commandite consolide cette entreprise aux fins de la présentation de l'information financière. Des coûts d'acquisition de 1 M\$ ont été passés en charges à la date d'acquisition et comptabilisés à titre d'autres charges dans l'état consolidé du résultat net. Un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses de 7 M\$ a été comptabilisé, puisque le vendeur était motivé à sortir du marché canadien.

NOTES ANNEXES

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Les résultats de la société en commandite provenant de ces activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 comprennent des produits de 3 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite de 1 M\$ découlant de l'acquisition. Si l'acquisition avait pris effet le 1^{er} janvier 2017, la société en commandite aurait comptabilisé des produits d'approximativement 13 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et un bénéfice net attribuable à la société en commandite d'approximativement 2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

NOTE 4. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur est fondée sur le cours acheteur ou le cours vendeur coté, selon le cas. Lorsqu'il n'existe aucun cours acheteur ou vendeur disponible, le cours de clôture de la transaction la plus récente liée à cet instrument est alors utilisé. Lorsqu'il n'y a pas de marché actif, nous déterminons la juste valeur selon les cours du marché en vigueur, comme les cours acheteur et vendeur, selon le cas, pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables, ou selon des modèles d'évaluation internes et externes, tels que des modèles d'évaluation des options et des analyses des flux de trésorerie actualisés, reposant sur des données de marché observables.

Lorsque la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation, il est nécessaire d'avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la société en commandite se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que la volatilité des prix et des taux, selon le cas. Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière non audités, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Le tableau suivant présente de l'information détaillée sur les instruments financiers et leur classement connexe au 31 mars 2018.

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)

BASE D'ÉVALUATION	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Total
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	1 439 \$	1 439 \$
Débiteurs, montant net (courants et non courants) ¹	45	—	4 410	4 455
Autres actifs (courants et non courants) ²	—	—	133	133
Actifs financiers (courants et non courants) ³	284	295	291	870
Total	329 \$	295 \$	6 273 \$	6 897 \$
Passifs financiers				
Créditeurs et autres passifs ⁴	120 \$	21 \$	3 982 \$	4 123 \$
Emprunts (courants et non courants)	—	—	4 385	4 385
Total	120 \$	21 \$	8 367 \$	8 508 \$

1. Les débiteurs comptabilisés à la juste valeur se rapportent à nos activités minières.

2. Ne tient pas compte des paiements d'avance et autres actifs de 346 M\$.

3. Se reporter à la rubrique « Activités de couverture » à la note 4a) ci-dessous.

4. Ne tient pas compte des provisions, des passifs relatifs au démantèlement, des produits différés, des travaux en cours, des avantages postérieurs à l'emploi, ni des droits et taxes divers d'un montant de 1 904 M\$.

Au 31 mars 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprenaient un montant en trésorerie de 584 M\$ (31 décembre 2017 – 556 M\$) et un montant en équivalents de trésorerie de 855 M\$ (31 décembre 2017 – 550 M\$), dont des dépôts de 632 M\$ auprès de Brookfield (31 décembre 2017 – 384 M\$), comme il est décrit à la note 14.

NOTES ANNEXES

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

La juste valeur de tous les actifs et passifs financiers au 31 mars 2018 correspondait à leur valeur comptable, sauf pour le billet à recevoir de Teekay Offshore Partners L.P. (« Teekay Offshore »), pour lequel la juste valeur s'établissait à 88 M\$ (31 décembre 2017 – 88 M\$), contre une valeur comptable de 71 M\$ (31 décembre 2017 – 70 M\$), et pour les bons de souscription de Teekay Offshore, pour lesquels la juste valeur s'établissait à 41 M\$, contre une valeur comptable de 32 M\$.

Le tableau suivant présente la répartition des instruments financiers et leur classement connexe au 31 décembre 2017.

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	Juste valeur par le biais du résultat net	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances/Autres passifs	Total
		(Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)	(Coût amorti)	
BASE D'ÉVALUATION	(Juste valeur)			
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	1 106 \$	1 106 \$
Débiteurs, montant net (courants et non courants) ¹	50	—	4 312	4 362
Autres actifs (courants et non courants) ²	—	—	195	195
Actifs financiers (courants et non courants) ³	116	429	239	784
Total	166 \$	429 \$	5 852 \$	6 447 \$
Passifs financiers				
Créditeurs et autres ⁴	159 \$	— \$	3 766 \$	3 925 \$
Emprunts (courants et non courants)	—	—	3 265	3 265
Total	159 \$	— \$	7 031 \$	7 190 \$

1. Les débiteurs comptabilisés à la juste valeur se rapportent à nos activités minières.

2. Ne tient pas compte des paiements d'avance et autres actifs de 314 M\$.

3. Se reporter à la rubrique « Activités de couverture » à la note 4a) ci-dessous.

4. Ne tient pas compte des provisions, des passifs relatifs au démantèlement, des produits différés, des travaux en cours, des avantages postérieurs à l'emploi, ni des droits et taxes divers d'un montant de 1 713 M\$.

a) Activités de couverture

La société en commandite utilise des contrats de change et des instruments d'emprunt libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, des profits nets latents avant impôt de 34 M\$ (31 mars 2017 – pertes nettes de 31 M\$) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement à la partie efficace des couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger. Au 31 mars 2018, les soldes de l'actif dérivé latent et du passif dérivé latent découlant des contrats dérivés désignés à titre de couvertures d'investissement net se chiffraient respectivement à 27 M\$ (31 décembre 2017 – 5 M\$) et à 15 M\$ (31 décembre 2017 – 27 M\$).

La société en commandite utilise des contrats de swap sur marchandises pour couvrir le prix de vente de ses contrats liés au gaz ainsi que des contrats de change pour couvrir les transactions futures hautement probables. Un certain nombre de ces contrats sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, des pertes nettes latentes avant impôt de 9 M\$ (31 mars 2017 – profits nets de 17 M\$) ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global relativement à la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie. Au 31 mars 2018, les soldes de l'actif dérivé latent et du passif dérivé latent découlant des contrats dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie se chiffraient respectivement à 26 M\$ (31 décembre 2017 – 29 M\$) et à 6 M\$ (31 décembre 2017 – néant).

Les autres dérivés sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

b) Niveaux hiérarchiques des justes valeurs – instruments financiers

Les actifs et les passifs de niveau 3 évalués à la juste valeur de façon récurrente comprennent des actifs financiers de 254 M\$ (31 décembre 2017 – 257 M\$) et des passifs financiers de 66 M\$ (31 décembre 2017 – 64 M\$), lesquels sont évalués à la juste valeur au moyen de données d'entrée fondées sur les meilleures estimations de la direction.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours du trimestre clos le 31 mars 2018. Le tableau qui suit présente le classement des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur selon le niveau des données d'entrée utilisées au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	31 mars 2018			31 décembre 2017		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers						
Actions ordinaires	232 \$	— \$	— \$	207 \$	— \$	— \$
Débiteurs	—	45	—	—	50	—
Prêts et effets à recevoir	—	—	2	—	—	1
Actifs dérivés	7	86	32	15	66	34
Autres actifs financiers	—	—	220	—	—	222
Total	239 \$	131 \$	254 \$	222 \$	116 \$	257 \$
Passifs financiers						
Passifs dérivés	12 \$	63 \$	— \$	30 \$	65 \$	— \$
Autres passifs financiers	—	—	66	—	—	64
Total	12 \$	63 \$	66 \$	30 \$	65 \$	64 \$

Le tableau suivant présente la variation du solde des actifs financiers classés dans le niveau 3 au 31 mars 2018.

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	31 mars 2018
Solde au début de l'exercice	257 \$
Variation de la juste valeur comptabilisée en résultat net	1
Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	(2)
Cessions	(2)
Solde à la fin de la période	254 \$

c) Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière non audités lorsque la société en commandite a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Au 31 mars 2018, des actifs financiers d'un montant brut de 12 M\$ (31 décembre 2017 – 21 M\$) et des passifs financiers d'un montant brut de 11 M\$ (31 décembre 2017 – 21 M\$) étaient compensés dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière non audités relativement aux instruments financiers dérivés.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

NOTE 5. ACTIFS FINANCIERS

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Courants		
Titres négociables ¹	231 \$	207 \$
Liquidités soumises à restrictions	123	68
Contrats dérivés	91	75
Prêts et effets à recevoir	49	11
Total des actifs financiers courants	494 \$	361 \$
Non courants		
Titres négociables ¹	1 \$	1 \$
Liquidités soumises à restrictions	12	11
Contrats dérivés	34	7
Prêts et effets à recevoir	109	150
Autres actifs financiers ²	220	254
Total des actifs financiers non courants	376 \$	423 \$

1. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, la société en commandite a comptabilisé des profits nets de néant (31 mars 2017 – 33 M\$) à la cession de titres négociables.
2. Les autres actifs financiers comprenaient des débtures garanties liées à des sociétés de construction résidentielle comprises dans notre secteur Services commerciaux.

NOTE 6. DÉBITEURS ET AUTRES MONTANTS À RECEVOIR, MONTANT NET

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Courants, montant net	3 587 \$	3 454 \$
Non courants, montant net		
Retenue sur des contrats avec des clients	105	197
Droits de facturation	763	711
Total des débiteurs et autres montants à recevoir non courants, montant net	868 \$	908 \$
Total	4 455 \$	4 362 \$

L'augmentation du montant net des débiteurs et autres montants à recevoir par rapport au 31 décembre 2017 s'explique essentiellement par l'augmentation des débiteurs de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite et de Greenergy à la suite d'une hausse des prix au sein des deux entreprises au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, facteur contrebalancé en partie par le reclassement des débiteurs de notre entreprise de fabrication de produits de soutien à l'infrastructure à titre d'actifs détenus en vue de la vente.

Les droits de facturation représentent les droits non facturés de BRK Ambiental découlant des produits tirés de la construction relativement à des contrats liés à des concessions publiques classés comme des actifs financiers, lesquels sont comptabilisés quand il existe un droit inconditionnel de recevoir de la trésorerie ou d'autres actifs financiers de la part du concédant à l'égard des services de construction.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

NOTE 7. STOCKS, MONTANT NET

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Courants		
Matières premières et consommables	146 \$	138 \$
Carburants ¹	691	612
Travaux en cours	100	94
Certificats liés à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable ²	199	193
Autres produits finis ³	26	31
Valeur comptable des stocks	1 162 \$	1 068 \$

1. Les carburants sont négociés sur des marchés actifs et achetés en vue de la revente dans un avenir rapproché. Par conséquent, les stocks de carburants sont comptabilisés à la juste valeur en fonction des cours du marché.
2. Des certificats liés à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable d'un montant de 5 M\$ (31 décembre 2017 – 60 M\$) sont détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur. Il n'existe aucun marché externe permettant d'évaluer les certificats liés à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable. Afin d'évaluer ces contrats, la société en commandite a adopté une méthode d'établissement des prix qui tient compte à la fois de données d'entrée observables fondées sur les données du marché et d'hypothèses élaborées à l'interne en fonction de l'activité observable sur le marché.
3. Les autres produits finis se composent surtout de biens acquis par notre entreprise de services immobiliers ainsi que de certains produits finis dans nos secteurs Activités industrielles et Services de construction.

La hausse des stocks par rapport au 31 décembre 2017 est essentiellement attribuable à une hausse des stocks au sein de Greenergy découlant de l'augmentation des prix des carburants par rapport au 31 décembre 2017.

NOTE 8. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Débiteurs, montant net	49 \$	— \$
Stocks	22	—
Immobilisations corporelles	42	14
Placements mis en équivalence	75	—
Actifs détenus en vue de la vente	188 \$	14 \$
Créditeurs et autres	21 \$	— \$
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente	21 \$	— \$

Activités industrielles – Fabrication de produits de soutien à l'infrastructure

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, notre entreprise de fabrication de produits de soutien à l'infrastructure a vendu certains terrains et immeubles pour un produit de 30 M\$ et a comptabilisé un profit de 16 M\$. Au 31 mars 2018, notre entreprise de fabrication de produits de soutien à l'infrastructure a classé certains actifs et passifs liés aux usines au sein des activités de produits préfabriqués et de drainage comme détenus en vue de la vente. La direction cherche activement un acheteur et négocie avec d'éventuels acheteurs. Elle prévoit conclure la vente durant l'exercice qui se clôturera le 31 décembre 2018.

Services commerciaux – Services de courtage immobilier

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, la société en commandite a reçu un avis de Berkshire Hathaway selon lequel elle a l'intention d'exercer son option d'achat unidirectionnelle visant l'acquisition de la participation de 33 % de la société en commandite dans la coentreprise de services de courtage immobilier. Au 31 mars 2018, la participation dans la coentreprise était classée comme détenue en vue de la vente.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

NOTE 9. AUTRES ACTIFS

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	<u>31 mars 2018</u>	<u>31 décembre 2017</u>
Courants		
Travaux en cours ¹	133 \$	195 \$
Paiements d'avance et autres actifs	260	235
Total courant	393 \$	430 \$
Non courants		
Paiements d'avance et autres actifs	86 \$	79 \$
Total non courant	86 \$	79 \$

1. Se reporter à la note 12 pour des renseignements supplémentaires.

NOTE 10. PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	<u>31 mars 2018</u>	<u>31 décembre 2017</u>
Solde au début de l'exercice	609 \$	166 \$
Adoption d'une nouvelle norme comptable	(7)	—
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises ¹	—	231
Entrées	8	208
Quote-part du bénéfice net	17	69
Quote-part des autres éléments du résultat global	(2)	(5)
Distributions reçues	(21)	(59)
Écart de change	1	(1)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente ²	(75)	—
Solde à la fin de la période	530 \$	609 \$

1. Se reporter à la note 3 pour des renseignements supplémentaires.

2. Se reporter à la note 8 pour des renseignements supplémentaires.

Le 23 janvier 2018, de concert avec des partenaires institutionnels, nous avons conclu notre transaction avec la Société des loteries et des jeux de l'Ontario, dans le cadre d'un partenariat avec notre partenaire du secteur des jeux, afin d'exploiter et de gérer trois établissements de jeux dans la région du Grand Toronto pour une période d'au moins 22 ans. L'acquisition de nos établissements de jeu s'est soldée par une entrée de 8 M\$ au titre des placements mis en équivalence depuis le 31 décembre 2017.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la société en commandite a reçu des distributions totales des placements mis en équivalence de 21 M\$, y compris une distribution de 15 M\$ provenant de notre placement mis en équivalence dans notre secteur Énergie.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

NOTE 11. CRÉDITEURS ET AUTRES

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	31 mars 2018	31 décembre 2017
Courants :		
Créditeurs	1 402 \$	1 451 \$
Charges à payer et autres passifs ^{1, 2}	3 219	2 992
Travaux en cours ³	579	341
Provisions et passifs relatifs au démantèlement	55	81
Total courant	5 255 \$	4 865 \$
Non courants :		
Créditeurs	100 \$	113 \$
Charges à payer et autres passifs ²	451	435
Travaux en cours ³	86	86
Provisions et passifs relatifs au démantèlement	135	139
Total non courant	772 \$	773 \$

1. Comprend les découverts bancaires de 791 M\$ au 31 mars 2018 (31 décembre 2017 – 581 M\$).
2. Comprend une obligation au titre des prestations définies de 37 M\$ (tranche courante de 1 M\$ et tranche non courante de 36 M\$) et une obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite de 28 M\$ (tranche courante de 2 M\$ et tranche non courante de 26 M\$) au 31 mars 2018.
3. Se reporter à la note 12 pour de plus amples renseignements.

L'augmentation des créditeurs et autres par rapport au 31 décembre 2017 est principalement attribuable à la hausse des passifs liés aux travaux en cours dans notre secteur Services de construction, ainsi qu'à la hausse des découverts bancaires de Greenergy pour financer le fonds de roulement.

NOTE 12. CONTRATS EN COURS

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	31 mars 2018	31 décembre 2017
Coûts engagés au titre des contrats à la date considérée	12 704 \$	12 129 \$
Bénéfice comptabilisé à la date considérée (moins la perte comptabilisée)	230	558
	12 934	12 687
Moins : la facturation à l'avancement	(13 466)	(12 919)
Travaux en cours au titre des contrats (passif)	(532) \$	(232) \$
Composantes :		
Montants dus par des clients – travaux en cours (courants)	133 \$	195 \$
Montants dus aux clients – créditeurs (courants et non courants)	(665)	(427)
Travaux en cours nets	(532) \$	(232) \$

NOTE 13. EMPRUNTS

Le total des emprunts courants et non courants au 31 mars 2018 s'élevait à 4 385 M\$ (31 décembre 2017 – 3 265 M\$). L'augmentation de 1 120 M\$ par rapport au 31 décembre 2017 tient essentiellement à un emprunt à terme garanti de premier rang de 1 500 M\$ contracté par notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite, dont une tranche de 358 M\$ a servi au remboursement de la dette existante. Au moment du remboursement, une prime de remboursement anticipé de 5 M\$ et une charge de désactualisation accélérée de 19 M\$ ont été engagées et comptabilisées à titre de charge d'intérêts dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net non audités au cours du trimestre clos le 31 mars 2018.

Certaines entreprises de la société en commandite disposent de facilités de crédit dont les montants sont prélevés et remboursés sur une base mensuelle. Cette variation est comptabilisée en montant net dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie non audités de la société en commandite.

NOTES ANNEXES

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Comme il est mentionné à la note 14, au 31 mars 2018, la société en commandite avait conclu une convention de crédit avec Brookfield (la « convention de crédit liée à Brookfield ») prévoyant une facilité de crédit renouvelable de trois ans assortie d'un taux d'intérêt variable, en vertu de laquelle elle peut emprunter un montant maximal de 500 M\$ aux fins du financement des acquisitions et des placements. Au 31 mars 2018, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit en vertu de la convention de crédit liée à Brookfield.

Au 31 mars 2018, la société en commandite avait également une facilité de crédit bilatérale non garantie de 250 M\$ avec un groupe de banques. La facilité de crédit est disponible en dollars américains ou canadiens, et les avances portent intérêt au LIBOR ou au taux des acceptations bancaires majoré de 2,75 %, ou au taux de base ou au taux préférentiel majoré de 1,75 %. Cette facilité était d'une durée de deux ans, avec une option de prorogation de un an, et est destinée à être utilisée aux fins générales de l'entreprise. La date d'échéance de la facilité de crédit a été modifiée et reportée de un an jusqu'en 2019, à compter d'août 2017. Au 31 mars 2018, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité, et la société en commandite respectait toutes ses clauses restrictives. Après le 31 mars 2018, la facilité de crédit a été modifiée et retraitée, et sa limite a été accrue de 325 M\$ pour la faire passer à 575 M\$, auprès d'un groupe élargi de banques. Sur cette facilité de crédit modifiée, des montants peuvent être prélevés en euros, en livres sterling ou en dollars australiens, en plus du dollar américain et du dollar canadien. Les avances en vertu de la facilité de crédit portent intérêt aux taux LIBOR, EURIBOR, CDOR ou BBSY, ou au taux des acceptations bancaires majoré de 2,50 %, ou au taux de base ou au taux préférentiel majoré de 1,50 %. Dans le cadre des toutes dernières modifications apportées à la facilité de crédit, la date d'échéance a été reportée de deux ans jusqu'en 2021.

La société en commandite a conclu, par l'intermédiaire de ses entreprises en exploitation, des facilités de crédit avec des institutions financières importantes. Il s'agit principalement de facilités de crédit à terme renouvelables et de facilités d'exploitation renouvelables assorties de taux d'intérêt variables. Dans certains cas, les facilités sont assorties de clauses restrictives financières, généralement sous la forme de ratios de couverture des intérêts et de ratios de levier financier. L'une des sociétés de services immobiliers de la société en commandite dans le secteur Services commerciaux administre un programme de titrisation sur une base de gestion complète qui consiste à céder une participation en copropriété indivise dans des créances admissibles à leur juste valeur en vertu des modalités de la convention en contrepartie d'un produit en trésorerie. Bien que la vente de la participation en copropriété soit considérée comme une vente légale, la société en commandite a déterminé que le critère de décomptabilisation d'actifs n'a pas été satisfait, car il n'y a pas transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété.

NOTE 14. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, la société en commandite a conclu les transactions présentées ci-après avec des parties liées selon la valeur d'échange. Ces transactions ont été évaluées à la juste valeur et sont comptabilisées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

a) Transaction avec la société mère

Au 31 mars 2018, un montant de néant (31 décembre 2017 – néant) avait été prélevé sur les facilités de crédit aux termes des conventions de crédit liées à Brookfield.

La société en commandite a conclu une convention de dépôt avec Brookfield en vertu de laquelle elle peut déposer des fonds auprès de Brookfield, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration. Le solde de tout dépôt est payable à vue et est assorti d'un taux d'intérêt convenu selon les conditions du marché. Au 31 mars 2018, le montant du dépôt était de 632 M\$ (31 décembre 2017 – 384 M\$) et était compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la société en commandite a gagné des produits d'intérêts de 3 M\$ sur ces dépôts (31 mars 2017 – 2 M\$).

La société en commandite paie à Brookfield des honoraires de gestion de base trimestriellement. Aux fins du calcul des honoraires de gestion de base, la capitalisation totale de Brookfield Business Partners L.P. correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume trimestriel des parts de la société en commandite à la Bourse principale (en fonction du volume de négociation) multiplié par le nombre de parts en circulation à la fin du trimestre (en supposant la conversion de la totalité des parts de rachat-échange en parts de Brookfield Business Partners L.P.), majoré de la valeur des titres des autres bénéficiaires de services, qui ne sont pas détenus par la société en commandite, majoré du montant de la dette impayée avec recours à l'égard d'un bénéficiaire de services, déduction faite de toute trésorerie détenue par de telles entités. Les honoraires de gestion de base se sont chiffrés à 13 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018 (31 mars 2017 – 6 M\$).

En sa capacité de porteur de parts de société en commandite spéciales de la société de portefeuille SEC, Brookfield a le droit de recevoir des distributions incitatives. Le total de la distribution incitative pour le trimestre clos le 31 mars 2018 s'est chiffré à 143 M\$ (31 mars 2017 – néant).

NOTES ANNEXES

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

La société en commandite a précédemment conclu un certain nombre de couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger avec Brookfield, lesquelles étaient toutes réglées au 31 décembre 2017. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, des pertes latentes de néant (31 mars 2017 – perte de 14 M\$) et des pertes réalisées de néant (31 mars 2017 – perte de 6 M\$), respectivement, ont été comptabilisées.

En outre, au moment de la scission-distribution, la société en commandite a conclu des conventions d'indemnisation avec Brookfield relativement à des projets dans certaines régions qui étaient en cours avant la scission-distribution. En vertu de ces conventions d'indemnisation, Brookfield a convenu de nous indemniser pour la réception de paiements au titre de ces projets.

b) Autres

Le tableau qui suit présente le sommaire des autres transactions que la société en commandite a conclues avec des parties liées.

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	Trimestres clos les	
	31 mars 2018	31 mars 2017
Transactions au cours de la période :		
Produits tirés des services de construction	102 \$	78 \$
<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Solde à la fin de la période :		
Débiteurs	50 \$	64 \$
Créditeurs et autres	187 \$	106 \$

NOTE 15. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les activités de la société en commandite l'exposent à divers risques financiers, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque sur marchandises et autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La société en commandite et ses filiales utilisent de façon sélective des instruments financiers dérivés dans le but de gérer ces risques.

Le tableau qui suit présente les montants notionnels totaux des dérivés de la société en commandite aux dates considérées.

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Total des contrats de change ¹	1 614 \$	1 243 \$

1. Les montants notionnels relatifs aux instruments dérivés compensés sont présentés à leur valeur nette.

L'augmentation des montants notionnels des contrats de change tient principalement à une hausse des montants notionnels des couvertures d'investissement net qui couvrent nos entreprises de gestion des installations, notre entreprise de services de construction et notre entreprise liée à l'énergie.

NOTE 16. CAPITAUX PROPRES

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la société en commandite a distribué aux porteurs de parts de société en commandite, aux porteurs de parts de commandité et aux porteurs de parts de rachat-échange des dividendes de 8 M\$, soit environ 0,0625 \$ par part de société en commandite (31 mars 2017 – 7 M\$). Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la société en commandite a distribué aux autres entités qui détiennent une participation dans les filiales en exploitation un montant de 741 M\$, en raison du dividende reçu de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite (31 mars 2017 – 223 M\$).

Il n'y a eu aucun changement du nombre de parts émises et en circulation au cours du trimestre clos le 31 mars 2018.

a) Bénéfice par part de société en commandite

La perte nette attribuable aux porteurs de parts de société en commandite s'est établie à 35 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. Le nombre moyen pondéré de parts de société en commandite en circulation pour le trimestre clos le 31 mars 2018 était de 66 millions (31 mars 2017 – 52 millions).

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

b) Distribution incitative aux porteurs de parts de société en commandite spéciales

En sa capacité de porteur de parts de société en commandite spéciales de la société de portefeuille SEC, Brookfield a droit au versement de distributions incitatives fondées sur une hausse de 20 % du cours des parts de la société en commandite par rapport au seuil initial fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des parts, sous réserve d'un cours plus élevé. Une distribution de 143 M\$ (31 mars 2017 – néant) a été déclarée au cours du trimestre clos le 31 mars 2018. Le seuil a été rétabli à 36,72 \$ par part.

NOTE 17. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

a) Attribuable aux commanditaires

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	<u>Écart de change</u>	<u>Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</u>	<u>Autres¹</u>	<u>Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</u>
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	(111) \$	6 \$	(7) \$	(112) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(13)	3	2	(8)
Solde au 31 mars 2018	(124) \$	9 \$	(5) \$	(120) \$

1. Représente les couvertures d'investissement net, les couvertures de flux de trésorerie et les autres réserves.

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	<u>Écart de change</u>	<u>Titres disponibles à la vente</u>	<u>Autres¹</u>	<u>Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</u>
Solde au 1 ^{er} janvier 2017	(148) \$	4 \$	3 \$	(141) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	17	(3)	(7)	7
Solde au 31 mars 2017	(131) \$	1 \$	(4) \$	(134) \$

1. Représente les couvertures d'investissement net, les couvertures de flux de trésorerie et les autres réserves.

b) Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle – Parts de rachat-échange détenues par Brookfield Asset Management Inc.

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	<u>Écart de change</u>	<u>Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</u>	<u>Autres¹</u>	<u>Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</u>
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	(165) \$	4 \$	(4) \$	(165) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(11)	2	2	(7)
Solde au 31 mars 2018	(176) \$	6 \$	(2) \$	(172) \$

1. Représente les couvertures d'investissement net, les couvertures de flux de trésorerie et les autres réserves.

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	<u>Écart de change</u>	<u>Titres disponibles à la vente</u>	<u>Autres¹</u>	<u>Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</u>
Solde au 1 ^{er} janvier 2017	(205) \$	2 \$	6 \$	(197) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	18	(3)	(7)	8
Solde au 31 mars 2017	(187) \$	(1) \$	(1) \$	(189) \$

1. Représente les couvertures d'investissement net, les couvertures de flux de trésorerie et les autres réserves.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

NOTE 18. COÛTS D'EXPLOITATION DIRECTS

La société en commandite n'a pas d'employé ni d'administrateur principal et elle ne rémunère aucun principal dirigeant. Les principaux décideurs de la société en commandite sont tous des employés de la société mère ultime ou de ses filiales, laquelle fournit des services de gestion en vertu de la convention de services-cadre conclue avec Brookfield.

Les coûts d'exploitation directs comprennent l'ensemble des charges imputables, à l'exception des intérêts, des amortissements, de la charge pour perte de valeur, des autres charges et de l'impôt, et sont principalement imputables au coût des ventes et à la rémunération. Le tableau qui suit présente, par nature, les coûts d'exploitation directs pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 31 mars 2017.

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	Trimestres clos les	
	31 mars 2018	31 mars 2017
Coût des ventes	7 176 \$	1 514 \$
Rémunération	454	354
Impôts fonciers, taxes de vente et autres	19	6
Total	7 649 \$	1 874 \$

Le montant des stocks comptabilisé à titre de charges s'est élevé à 4 641 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018 (31 mars 2017 – 178 M\$).

NOTE 19. INFORMATION SECTORIELLE

Nos activités sont structurées en cinq secteurs opérationnels qui sont revus périodiquement par le principal décideur opérationnel aux fins d'affectation des ressources aux secteurs et d'évaluation de la performance de ceux-ci. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société sont les principales mesures utilisées par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation de la performance et pour la prise de décisions concernant l'affectation des ressources.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, des coûts de résiliation et de transaction, ainsi que des profits ou pertes sur évaluation sans effet sur la trésorerie et autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous incluons notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations des placements mis en équivalence.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés pour calculer le BAIIA de la société, afin d'exclure l'incidence des profits (pertes) à la cession réalisés, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible, ainsi que des profits à la cession réalisés, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence.

NOTES ANNEXES

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Trimestre clos le 31 mars 2018					
	Total attribuable à la société en commandite					
	Services commerciaux	Services de construction	Activités industrielles	Énergie	Siège social et autres	Total
Produits	6 304 \$	1 043 \$	747 \$	97 \$	3 \$	8 194 \$
Coûts d'exploitation directs	(6 214)	(1 020)	(353)	(60)	(2)	(7 649)
Frais généraux et administratifs	(57)	(10)	(30)	(5)	(16)	(118)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence ³	8	—	5	46	—	59
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ⁴	(25)	—	(250)	(20)	—	(295)
BAIIA de la société¹	16	13	119	58	(15)	191
Profit (perte) à la cession réalisé(e), montant net	—	—	16	—	—	16
Charges d'intérêts	(19)	—	(59)	(8)	—	(86)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence ³	—	—	(1)	(18)	—	(19)
Impôt exigible	(4)	(4)	(20)	—	—	(28)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ⁴	15	—	43	6	—	64
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société¹	8	9	98	38	(15)	138
Dotations aux amortissements ²						(106)
Charge pour perte de valeur, montant net						—
Autres produits (charges), montant net						(14)
Impôt différé						(10)
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux placements mis en équivalence ³						(23)
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables à d'autres entités ⁴						89
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs de parts¹						74 \$

1. Le BAIIA de la société, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le bénéfice net attribuable aux porteurs de parts comprennent le BAIIA de la société, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le bénéfice net attribuable aux porteurs de parts de société en commandite, aux porteurs de parts de commandité, aux porteurs de parts de rachat-échange et aux porteurs de parts de société en commandite spéciales.
2. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la dotation aux amortissements par secteur se présente comme suit : Services commerciaux, 28 M\$; Services de construction, 5 M\$; Activités industrielles, 53 M\$; Énergie, 20 M\$; Siège social et autres, néant.
3. La somme de ces montants correspond à un bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de 17 M\$.
4. Le total des éléments avec et sans effet sur la trésorerie attribuables aux participations d'autres entités correspond à un bénéfice net de 142 M\$, présenté dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net non audités.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Trimestre clos le 31 mars 2017					
	Total attribuable à la société en commandite					
	Services commerciaux	Services de construction	Activités industrielles	Énergie	Siège social et autres	Total
Produits	616 \$	1 016 \$	231 \$	69 \$	2 \$	1 934 \$
Coûts d'exploitation directs	(583)	(1 020)	(219)	(51)	(1)	(1 874)
Frais généraux et administratifs	(23)	(11)	(15)	(4)	(9)	(62)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence ³	4	—	—	14	—	18
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ⁴	(14)	1	2	(12)	—	(23)
BAIIA de la société¹	—	(14)	(1)	16	(8)	(7)
Profit à la cession réalisé	5	2	229	36	—	272
Charges d'intérêts	(4)	—	(9)	(6)	—	(19)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence ³	—	—	—	(1)	—	(1)
Impôt exigible	—	10	(8)	(1)	3	4
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ⁴	3	(1)	(132)	(24)	—	(154)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société¹	4	(3)	79	20	(5)	95
Dotation aux amortissements ²						(65)
Charge pour perte de valeur, montant net						(7)
Autres produits (charges), montant net						14
Impôt différé						(4)
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux placements mis en équivalence ³						(7)
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables à d'autres entités ⁴						40
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs de parts¹						66 \$

1. Le BAIIA de la société, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le bénéfice net attribuable aux porteurs de parts comprennent le BAIIA de la société, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le bénéfice net attribuable aux porteurs de parts de société en commandite, aux porteurs de parts de commandité, aux porteurs de parts de rachat-échange et aux porteurs de parts de société en commandite spéciales.
2. Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, la dotation aux amortissements par secteur se présente comme suit : Services commerciaux, 9 M\$; Services de construction, 5 M\$; Activités industrielles, 25 M\$; Énergie, 26 M\$; Siège social et autres, néant.
3. La somme de ces montants correspond à un bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de 10 M\$.
4. Le total des éléments avec et sans effet sur la trésorerie attribuables aux participations d'autres entités correspond à un profit net de 137 M\$, présenté dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net non audités.

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

Actifs sectoriels

Dans le but de contrôler la performance sectorielle et la répartition des ressources entre les secteurs, le principal décideur opérationnel surveille les actifs, y compris les placements mis en équivalence, attribuables à chaque secteur.

Le tableau suivant présente une analyse des actifs de la société en commandite par secteur opérationnel à présenter au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

Au 31 mars 2018						
Total attribuable à la société en commandite						
(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Services commerciaux	Services de construction	Activités industrielles	Énergie	Siège social et autres	Total
Total de l'actif	5 411 \$	2 598 \$	6 071 \$	1 668 \$	646 \$	16 394 \$

Au 31 décembre 2017						
Total attribuable à la société en commandite						
(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Services commerciaux	Services de construction	Activités industrielles	Énergie	Siège social et autres	Total
Total de l'actif	5 246 \$	2 653 \$	5 839 \$	1 671 \$	395 \$	15 804 \$

NOTE 20. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Trimestres clos les	
	31 mars 2018	31 mars 2017
Intérêts versés	42 \$	15 \$
Impôt sur le résultat payé	10 \$	1 \$

Les montants versés et reçus au titre des intérêts sont présentés à titre de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie non audités.

L'information détaillée du poste Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, montant net dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie non audités est la suivante :

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Trimestres clos les	
	31 mars 2018	31 mars 2017
Débiteurs	(290) \$	(79) \$
Stocks	(110)	—
Paiements d'avance et autres	(26)	25
Créditeurs et autres	198	129
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, montant net	(228) \$	75 \$

NOTES ANNEXES

**Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les
31 mars 2018 et 2017**

NOTE 21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

a) Distribution

Le 4 mai 2018, le conseil d'administration a déclaré une distribution trimestrielle d'un montant de 0,0625 \$ par part, payable le 29 juin 2018 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2018.

b) Premier appel public à l'épargne

En avril 2018, GrafTech, notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite, a conclu un premier appel public à l'épargne, y compris l'exercice partiel de l'option de surallocation des preneurs fermes, pour approximativement 13 % de la société au prix de 15 \$ par action. Le placement a généré un produit brut de 571 M\$, dont une tranche de 197 M\$ attribuable aux porteurs de parts.

c) Cession d'une coentreprise

Le 30 avril 2018, Berkshire Hathaway a exercé son option d'achat unidirectionnelle visant l'acquisition de notre participation de 33 % dans la coentreprise de services de courtage immobilier pour un produit d'environ 130 M\$ avant impôt.

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le présent rapport de gestion de Brookfield Business Partners L.P. et ses filiales (collectivement, la « société en commandite » ou « nous ») porte sur la situation financière de la société en commandite au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 ainsi que sur les résultats d'exploitation pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017. L'information présentée dans ce rapport de gestion doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 (les « états financiers intermédiaires »). Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 11 mai 2018. Des renseignements additionnels sur la société en commandite figurent aux adresses www.sedar.com et www.sec.gov.

Le présent rapport de gestion contient des données historiques et des déclarations prospectives. Les lecteurs sont avisés que ces déclarations prospectives sont assujetties à des règles et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont présentés dans les déclarations prospectives.

Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives. Les déclarations prospectives se rapportent à des attentes, à des opinions, à des avis, à des projections, à des plans et à des stratégies futurs, à des événements ou des tendances prévus et à des expressions similaires concernant des questions qui ne sont pas des faits historiques. Les déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion comprennent notamment des énoncés sur la qualité de nos actifs, sur notre rendement financier et sur les prévisions de croissance future de la société en commandite. Dans certains cas, les déclarations prospectives peuvent être reconnues par l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « estimer », « s'attendre à », « projeter », « planifier », « éventuel », « chercher à », « viser », « projeter », « prévoir » et « possible », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur nos opinions, nos hypothèses et nos attentes à l'égard de notre rendement futur, compte tenu de tous les renseignements dont nous disposons actuellement. Ces opinions, ces hypothèses et ces attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs possibles, dont certains nous sont inconnus ou sont indépendants de notre volonté. Si un changement survient, nos activités, notre situation financière, nos liquidités et nos résultats d'exploitation pourraient différer significativement de ceux exprimés dans nos déclarations prospectives. Les facteurs suivants, entre autres, pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de nos déclarations prospectives :

- les changements liés à la conjoncture en général;
- la conjoncture économique et commerciale qui pourrait avoir une incidence sur notre capacité à accéder aux marchés des capitaux et aux marchés du crédit;
- la nature cyclique de la plupart de nos activités;
- la possibilité que l'exploration et le développement n'entraînent pas d'actifs productifs sur le plan commercial;
- les mesures prises par des concurrents;
- le risque de change;
- notre capacité à réaliser des acquisitions ou autres opérations précédemment annoncées, ou à les réaliser dans le délai prévu;
- notre capacité à profiter pleinement des avantages prévus découlant de nos acquisitions, coentreprises, placements ou aliénations futurs ou existants, et les risques associés à ceux-ci;
- des mesures ou des mesures potentielles qui pourraient être prises par nos coentrepreneurs, nos partenaires, nos investisseurs de fonds ou nos colocataires;
- les risques couramment associés à une séparation entre la participation financière et le contrôle;
- l'incapacité à maintenir des contrôles internes efficaces;
- les mesures ou les mesures potentielles qui pourraient être prises par notre société mère ou par ses filiales (autres que la société en commandite);
- le départ d'une partie des professionnels clés de Brookfield ou de tous ceux-ci;
- les litiges en suspens ou sérieusement envisagés;
- les changements apportés à la législation et à la réglementation;
- les responsabilités environnementales possibles et les autres passifs éventuels;
- notre capacité à souscrire des polices d'assurance adéquates à des taux raisonnables sur le plan commercial;
- notre situation financière et nos liquidités;
- les technologies substituts pourraient avoir une incidence sur la demande pour les entreprises et actifs que nous possédons et exploitons, ou sur l'utilisation de ceux-ci, et pourraient réduire ou supprimer l'avantage concurrentiel de nos entreprises et actifs;
- l'abaissement des notes de crédit et les conditions défavorables des marchés du crédit;

- les changements des marchés des capitaux, des taux de change des devises, des taux d'intérêt ou de la situation politique;
- l'incidence de la désintégration éventuelle d'unions politiques et économiques (ou le départ d'un membre d'une union);
- la volatilité générale des marchés des capitaux et du cours de nos parts de société en commandite;
- d'autres facteurs décrits ailleurs dans le présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F.

Les déclarations relatives aux « réserves » sont réputées être des déclarations prospectives, car elles reposent sur l'évaluation tacite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, que les réserves décrites dans le présent document pourront être produites de façon rentable dans l'avenir. Nous exprimons des réserves relativement à toute déclaration prospective par ces mises en garde.

Nous mettons en garde les lecteurs que la liste précédente de facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations ou informations prospectives, les investisseurs et autres personnes devraient examiner attentivement ces facteurs et autres incertitudes ainsi que les événements qui pourraient survenir. Sauf lorsque la loi l'exige, nous ne nous engageons nullement à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations ou informations prospectives, de façon écrite ou orale, que ce soit par suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs sont traités en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F. De nouveaux facteurs de risque peuvent intervenir à l'occasion, et il est impossible de prévoir l'ensemble de ces facteurs de risque, ni dans quelle mesure un facteur ou une combinaison de facteurs pourrait faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la société en commandite diffèrent significativement de ceux compris aux présentes déclarations prospectives. Compte tenu de ces risques et incertitudes, les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux déclarations prospectives ni les considérer comme une prédiction des résultats réels. Même si les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion sont fondées sur ce que la société en commandite considère comme des hypothèses raisonnables, la société en commandite ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels correspondront à ces déclarations prospectives. Les présentes déclarations prospectives sont formulées à la date du présent rapport de gestion.

Se reporter à notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F disponible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov, pour obtenir une liste détaillée des risques et incertitudes à la rubrique « Facteurs de risque ».

Continuité des intérêts communs

Le 20 juin 2016, Brookfield a conclu la scission-distribution de la société en commandite au moyen d'un dividende exceptionnel distribué sous forme d'une portion de nos parts de société en commandite aux porteurs des actions à droit de vote restreint de catégorie A et de catégorie B de Brookfield (la « scission-distribution »). Le 1^{er} juin 2016, nous avons acquis la quasi-totalité des services commerciaux et des activités industrielles (l'« Entreprise ») et reçu de Brookfield 250 M\$ en trésorerie. En contrepartie, Brookfield a reçu i) environ 55 % des parts de société en commandite et 100 % des parts de commandité de la société en commandite; ii) des parts de société en commandite spéciales et des parts de rachat-échange de Brookfield Business L.P. (la « société de portefeuille SEC »), qui représentent une participation d'environ 52 % dans la société de portefeuille SEC; et iii) 15 M\$ d'actions privilégiées de certaines de nos filiales. Au 31 mars 2018, Brookfield détenait une participation approximative de 68 % dans la société en commandite, compte tenu d'un échange intégral. Les porteurs de parts de commandité, de parts de société en commandite, de parts de société en commandite spéciales et de parts de rachat-échange seront collectivement appelés les « porteurs de parts » tout au long du présent rapport de gestion. Les parts de société en commandite et les parts de rachat-échange présentent les mêmes caractéristiques économiques à tous les égards, à l'exception du fait que les parts de rachat-échange peuvent, à la demande de Brookfield, être rachetées en totalité ou en partie contre un montant en trésorerie correspondant à la valeur de marché de une part de société en commandite, multipliée par le nombre de parts de rachat-échange (sous réserve de certains ajustements). Par conséquent, à titre de porteur de parts de rachat-échange, Brookfield a droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Toutefois, compte tenu de l'option de rachat dont il est fait mention précédemment et du fait qu'elles ont été émises par notre filiale, nous présentons les parts de rachat-échange en tant que composante des participations ne donnant pas le contrôle.

Brookfield contrôlait directement et indirectement l'Entreprise avant la scission-distribution et a continué, par l'intermédiaire de sa participation dans la société en commandite, de contrôler cette dernière après la scission-distribution. Par conséquent, nous avons reflété les activités de l'Entreprise de même que sa situation financière et ses résultats d'exploitation d'après les valeurs comptables inscrites par Brookfield avant la scission-distribution.

Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et selon les méthodes comptables que la société en commandite a appliquées dans ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date, ou dans ses états financiers annuels, sauf en ce qui concerne l'incidence de l'adoption des normes comptables décrites ci-dessous. Les méthodes comptables utilisées par la société en commandite dans ses états financiers annuels au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date sont présentées à la note 2 de ces états financiers annuels, auxquels il convient de se reporter au cours de la lecture des présents états financiers intermédiaires. Tous les termes définis sont également décrits dans les états financiers consolidés annuels. Les états financiers intermédiaires ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation et sont présentés en dollars américains, et les chiffres sont arrondis au million le plus près, sauf indication contraire. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Les états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société en commandite et de ses filiales consolidées, soit les entités sur lesquelles la société en commandite exerce un contrôle.

Nous présentons aussi une analyse des résultats d'exploitation par secteur correspondant à notre vision et à notre façon de gérer nos activités. Nos secteurs opérationnels sont les suivants : i) Services commerciaux, ii) Services de construction, iii) Activités industrielles, iv) Énergie et v) Siège social et autres.

Les mesures non définies par les IFRS utilisées dans le présent rapport de gestion font l'objet d'un rapprochement avec ces données financières ou sont calculées d'après ces dernières. Sauf indication contraire, tous les montants présentés en dollars sont exprimés en millions de dollars américains. Le symbole « \$ AU » se rapporte aux montants exprimés en dollars australiens. Le symbole « BRL » se rapporte aux montants exprimés en reales brésiliens. Le symbole « £ » se rapporte aux montants exprimés en livres sterling. Le symbole « \$ CA » se rapporte aux montants exprimés en dollars canadiens.

Aperçu de notre Entreprise

La société en commandite est une société en commandite exonérée des Bermudes enregistrée en vertu de la Bermuda Limited Partnership Act of 1883, dans sa version modifiée, et de la Bermuda Exempted Partnerships Act of 1992, dans sa version modifiée.

Notre société en commandite a été établie par Brookfield afin de constituer sa principale société en commandite ouverte pour l'exploitation de ses services commerciaux et activités industrielles. Nous exerçons nos activités principalement au Canada, en Australie, au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Brésil et au Moyen-Orient. Les activités de la société en commandite sont axées sur la détention et l'exploitation d'entreprises de grande qualité qui ont de faibles coûts de production ou qui bénéficient d'importantes barrières à l'entrée. Nous visons à créer de la valeur en accroissant les flux de trésorerie de nos entreprises, en poursuivant une stratégie d'acquisition axée sur les activités et en réinvestissant au moment opportun les capitaux générés par les activités et les cessions réalisées au sein de nos activités existantes, par les nouvelles acquisitions et par les investissements. La société en commandite a pour but de dégager des rendements pour les porteurs de parts, principalement au moyen de l'appréciation du capital et d'un taux de distribution modéré.

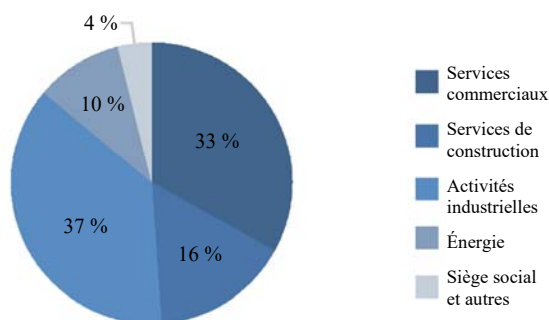
Secteurs opérationnels

Nous avons cinq secteurs opérationnels organisés en fonction de la façon dont la direction regroupe ses activités au sein de certains secteurs précis :

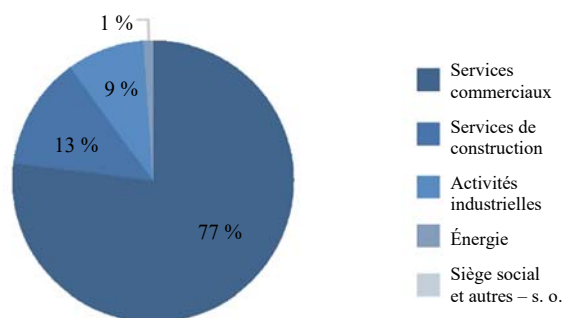
- i. le secteur Services commerciaux comprend la gestion d'installations, la distribution et la commercialisation de carburants pour véhicules routiers, les services immobiliers résidentiels, les services de logistique, les services liés au jeu et les services-conseils financiers;
- ii. le secteur Services de construction englobe les services de gestion et de conclusion de contrats de construction;
- iii. le secteur Activités industrielles englobe certaines activités minières et manufacturières et des activités de distribution;
- iv. le secteur Énergie comprend la production de pétrole et de gaz, les services liés à l'énergie de source marine et les activités connexes;
- v. le secteur Siège social et autres englobe la gestion de la trésorerie générale et des liquidités et les activités liées à la gestion de la relation de la société en commandite avec Brookfield.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition, entre les secteurs opérationnels, de l'actif total de 16,4 G\$ au 31 mars 2018 et du total des produits de 8,2 G\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018.

Total de l'actif



Total des produits



Services commerciaux

Nos services commerciaux consistent principalement en des services de gestion d'installations, de distribution et de commercialisation de carburants pour véhicules routiers, de même qu'en des services relatifs à l'immobilier résidentiel, à la logistique, au jeu et aux services-conseils financiers.

Nos entreprises de gestion d'installations offrent la gestion de la conception et de projet, des services professionnels et des services-conseils en milieu de travail stratégique aux clients dans divers secteurs comme le gouvernement, les institutions militaires, les établissements financiers, les services d'utilité publique, les entreprises industrielles et les bureaux d'entreprise. Nous souhaitons offrir à nos clients une solution d'impartition différente et économique en matière de gestion intégrée d'installations. Nous pouvons le faire en mettant à contribution l'ampleur de nos ressources, nos compétences et nos propres capacités d'exécution. Nous croyons nous démarquer de nos concurrents du fait de nos 20 ans de pratiques exemplaires dans le secteur et grâce à nos compétences centrales de fournisseur de services de gestion immobilière. Ce résultat est rendu possible par nos effectifs mobiles de techniciens et d'expertise interne, et notre plateforme technologique intégrée qui permet aux clients d'obtenir en temps réel un aperçu de tous les aspects de leurs installations. Notre entreprise de gestion intégrée d'installations jouit de taux de fidélisation élevés, ce qui témoigne selon nous de notre capacité à créer de la valeur pour nos clients.

La plus grande partie de nos produits de ce secteur provient de notre entreprise de stockage et de distribution de carburants pour véhicules routiers (« Greenenergy »). Nous sommes un fournisseur de distribution de carburants pour véhicules routiers au Royaume-Uni disposant d'une importante infrastructure d'importation et de stockage, d'un réseau de distribution étendu et de relations clients diversifiées à long terme. Les produits et les coûts d'exploitation directs de cette entreprise comprennent des taxes à payer au gouvernement du Royaume-Uni. Le montant brut de ces taxes est comptabilisé dans les produits et les coûts directs, sans incidence sur la marge générée par l'entreprise. En outre, notre entreprise de commercialisation de carburants profite d'une grande fidélité de la clientèle grâce au programme de fidélité PC Optimum, et nous augmenterons la reconnaissance de notre marque en lançant la marque Mobil au Canada pour en faire l'un des plus grands réseaux de stations-service au Canada, comptant 213 stations-service de détail et dépanneurs connexes.

Nous offrons aussi un service de courtage immobilier par l'entremise de contrats de franchise sous un certain nombre de marques au Canada, y compris la marque nationale bien connue Royal LePage. Aux États-Unis, nous avons une coentreprise avec Berkshire Hathaway et nous fonctionnons sous la marque de commerce Berkshire Hathaway Home Services, qui a vu le jour en 2012. Nous exploitons également directement un service de courtage immobilier dans certaines villes canadiennes, en plus d'offrir un service d'évaluation et des services d'analyse connexes à des établissements financiers du Canada.

Nous sommes un fournisseur de premier ordre de services complets de relocalisation et de services-conseils connexes offerts aux particuliers et aux établissements partout dans le monde. Nous avons des bureaux en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Nous avons les compétences et les ressources pour offrir des services sur mesure et intégrés au plan mondial à l'ensemble de nos clients. Les contrats avec nos clients ont généralement une durée de trois à cinq ans. Nous repérons des occasions d'affaires de sources diverses, y compris par les relations que nous avons avec nos clients actuels et d'anciens clients, des services de souscription, des fournisseurs et d'autres partenaires de l'industrie, ainsi que par le développement commercial à l'interne. Étant donné le nombre de fournisseurs mis en cause dans un projet de relocalisation ou

de nouvelle affectation d'employés, une bonne gestion de la chaîne d'approvisionnement est impérative pour garantir la réussite globale du programme de mobilité d'une entreprise. Nous maintenons un réseau de fournisseurs indépendants qui nous permettent d'offrir à nos clients et à leurs employés transférés un soutien partout dans le monde. Notre équipe dévouée de gestion de la chaîne d'approvisionnement se charge tout particulièrement de sélectionner les fournisseurs, de les former et d'assurer leur bonne exécution, en plus de gérer le processus global de sélection, de surveillance et de gestion de notre réseau de fournisseurs.

En partenariat avec un important exploitant d'établissements de jeu canadien, nous exploitons trois établissements de jeu dans la région du Grand Toronto. Actuellement, ces établissements comptent au total plus de 4 000 machines à sous et 60 tables de jeu, et ils emploient plus de 2 200 personnes. En vertu d'un contrat à long terme conclu avec la Société des loteries et des jeux de l'Ontario, nous détenons les droits exclusifs d'exploitation de ces établissements pour une période minimale de 22 ans. Par l'entremise de notre partenariat, nous avons mis en œuvre une stratégie de croissance ambitieuse en vertu de laquelle nous prévoyons améliorer l'expérience de nos invités et transformer ces sites en des destinations de divertissement attrayantes et de premier plan. Ce projet de modernisation et d'aménagement devrait comprendre une gamme de jeux améliorée et des agrandissements des établissements intégrés afin d'y inclure des commodités de premier ordre telles que des hôtels, des salles de conférence et de réception, des salles de spectacles, des restaurants et des commerces de détail.

Notre entreprise de services-conseils financiers fournit des conseils en matière de fusion et acquisition, de placement de la dette, de financement de projet, de courtage d'actifs et d'opérations structurées, axés sur le secteur immobilier, spécialement sur les terrains, les installations de production d'énergie et les infrastructures. Nous exerçons des activités partout dans le monde par le biais d'un réseau en pleine expansion comptant notamment des bureaux en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe, en Asie et en Australie.

Certains de nos services commerciaux ont un caractère saisonnier et sont tributaires du niveau général de l'activité économique ainsi que du volume de services achetés par nos clients qui en découle.

Services de construction

Notre entreprise de services de construction est un entrepreneur mondial de premier plan qui mise tout particulièrement sur la construction de grande qualité et exerce principalement ses activités sur des immeubles complexes et à grand déploiement et des infrastructures sociales. Les projets de construction sont généralement administrés en vertu de contrats, à l'égard desquels nous assumons la responsabilité de la conception, du programme des travaux, des achats et de la construction, en contrepartie d'un prix déterminé. La plupart des activités de construction sont confiées en sous-traitance à des spécialistes reconnus qui ont les mêmes obligations que celles énoncées dans notre principal contrat de construction. Une proportion moindre de nos activités concerne la gestion des chantiers de construction, pour laquelle nous facturons des frais pour la coordination des sous-traitants engagés par le client ou par nous. Nous devons habituellement fournir des garanties pour les travaux exécutés, soit conformément aux dispositions précisées dans le contrat conclu avec le client ou selon les exigences réglementaires locales. Nous offrons des garanties bancaires et des cautionnements aux clients et demandons aux sous-traitants des garanties ou effectuons des retenues de garantie.

Notre entreprise de services de construction offre des solutions intégrales de conception et d'aménagement à nos clients. Les travaux exécutés dans le cadre de ces contrats permettent la création ou l'amélioration d'un actif que notre client contrôle et, par conséquent, nous comptabilisons les produits tirés de ces contrats progressivement. La société en commandite utilise une méthode fondée sur les intrants, soit la méthode des coûts engagés, pour évaluer la mesure dans laquelle les obligations de prestation sont remplies en vertu d'IFRS 15.

À mesure que les travaux sont exécutés, un actif sur contrat est comptabilisé sous la forme de travaux en cours, lequel est reclassé dans les débiteurs lorsqu'il est facturé au client. Si le paiement est reçu avant que les travaux ne soient terminés, un passif sur contrat est comptabilisé. Les contrats de construction ne sont pas considérés comme comportant une composante financement importante, puisque la période entre la comptabilisation des produits selon la méthode des coûts engagés et la réception du paiement est généralement de moins de un an.

Le secteur de la construction est de nature cyclique en raison des variations de la conjoncture économique générale et de la croissance économique, autant à l'échelle mondiale que dans les régions au sein desquelles nous exerçons nos activités, ce qui pourrait se traduire par une variabilité de nos produits en fonction des variations du volume de travaux au cours d'une période donnée. Nos projets sont habituellement d'importants projets d'aménagement s'échelonnant sur plusieurs années, ce qui peut entraîner des fluctuations de produits, selon le volume de travaux effectués au cours d'une période. Comme nous sommes un entrepreneur mondial, une grande partie des produits et des coûts liés à nos projets de construction sont gagnés et engagés en Australie et en Europe, et, par conséquent, ils subissent l'incidence des fluctuations du dollar australien et de la livre sterling, respectivement.

Activités industrielles

Notre secteur Activités industrielles inclut les activités de fabrication, d'extraction et de distribution exercées par l'intermédiaire de diverses entreprises.

Nous détenons une participation donnant le contrôle dans la plus grande société fermée de gestion des eaux au Brésil (« BRK Ambiental »). BRK Ambiental offre des services de gestion des eaux et eaux usées, ce qui comprend la collecte, le traitement et la distribution, à une vaste gamme de clients résidentiels, industriels, commerciaux et étatiques aux termes d'accords de concession à long terme ajustés en fonction de l'inflation, de contrats de partenariat public-privé (« PPP ») ou de contrats d'achat ferme partout au Brésil. Nous sommes d'avis que cette entreprise pourra tirer parti d'une plus grande part des améliorations liées aux réseaux d'aqueduc et d'égout prévues au Brésil au cours des 20 prochaines années, ce qui permettra d'investir d'importants capitaux supplémentaires offrant des rendements ajustés en fonction du risque stables et intéressants. À ce jour, nous nous sommes concentrés sur l'amélioration des capacités opérationnelles de la société et sur le raffinement de son processus d'attribution du capital. Notre approche à long terme visant à créer de la valeur pour BRK Ambiental consiste entre autres à refaire de l'entreprise le partenaire de préférence des municipalités et à en accélérer la croissance en tirant profit de la croissance intégrée de nos activités existantes et en concluant de nouveaux contrats au Brésil.

Notre secteur Activités industrielles inclut également un fabricant d'électrodes de graphite et de coke en aiguilles utilisés dans la fabrication d'électrodes de graphite. Les électrodes de graphite sont surtout utilisées dans les fours électriques à arc des petites aciéries, et une part importante de nos ventes est réalisée dans le secteur de la production d'acier. Nous avons conclu l'acquisition de cette entreprise à un moment qui, à notre avis, correspondait à un creux du cycle du secteur en raison principalement de l'offre excédentaire et de la pression à la baisse sur les prix dans le marché de l'acier. Il s'agit d'un secteur d'activité hautement capitalistique qui présente d'importantes barrières à l'entrée et qui exige une expertise technique pour faire croître l'entreprise et assurer sa rentabilité. Nous avons rationalisé nos processus afin de réduire les délais de livraison et les coûts et d'offrir des produits et des services de qualité supérieure. Depuis 2016, le marché des fours électriques à arc s'est fortement redressé et il a repris sa trajectoire de croissance à long terme historique. Cette relance de la production de fours électriques à arc pour l'acier s'est traduite par une hausse de la demande pour nos électrodes de graphite. Cette hausse de la demande, jumelée à des réductions structurelles de l'offre, a récemment contribué à des prix élevés records pour les électrodes de graphite, ce qui nous a permis de générer de solides bénéfices et des flux de trésorerie importants. Après la clôture du trimestre, notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite a conclu un premier appel public à l'épargne, y compris l'exercice partiel de l'option de surallocation par les preneurs fermes, pour approximativement 13 % de la société au prix de 15 \$ par action. Le placement a généré un produit brut de 571 M\$, dont une tranche de 197 M\$ attribuable aux porteurs de parts.

En juin 2015, nous avons acquis une entreprise qui fabrique et commercialise un vaste éventail de produits d'infrastructure et de solutions d'ingénierie de construction. Nous avons réalisé l'acquisition en convertissant notre position sur un prêt à terme, position que nous avons acquise en 2011, en une participation dans l'entreprise conformément à un plan d'arrangement en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada). Avant la restructuration du capital, nos résultats consolidés reflétaient les intérêts et les frais liés à notre position sur le prêt. Nous fabriquons et commercialisons des tuyaux ondulés de polyéthylène haute densité (« tuyau PEHD »), des tuyaux en tôle ondulée (« TTO »), et d'autres produits de drainage, y compris de petites structures de pont. En outre, nous fabriquons et commercialisons des systèmes d'ingénierie en béton préfabriqué, tels que des garages de stationnement, des ponts, des installations sportives et des enveloppes de bâtiments, ainsi que des produits standards en béton préfabriqué, tels que des perrons, des pavés et des enceintes de services publics. Nous servons des clients provenant de divers secteurs et de toutes les régions du Canada, y compris les marchés canadiens nationaux et régionaux de l'infrastructure publique et du secteur privé dans les domaines du drainage agricole, de la construction immobilière et des ressources naturelles. La demande en matière d'infrastructures influe directement sur la croissance et la rentabilité de ces activités; cependant, la grande diversité des facteurs qui stimulent les activités d'investissement en infrastructures assure, de façon générale, une stabilité relative de la demande.

Par ailleurs, nous détenons des participations dans des activités d'exploitation minière d'agrégats et de métaux de spécialité au Canada. Ces activités minières consistent actuellement en une carrière de granulats calcaires située dans le nord de l'Alberta, au Canada, et la mine du Lac des Îles (« LDI »), en Ontario, au Canada. Les réserves minérales prouvées de la carrière de calcaire totalisent 459,2 millions de tonnes, et les réserves minérales probables, 539,5 millions de tonnes. Au 29 mai 2017, le total des réserves prouvées et probables de la mine du LDI était estimé à 38,5 millions de tonnes, d'une teneur moyenne en palladium de 2,25 g/t. Les passifs relatifs au démantèlement, qui se rapportent aux obligations juridiques et implicites découlant de la remise en état future du site et de la fermeture de sites miniers, sont comptabilisés lorsqu'ils prennent naissance, et un passif de même qu'un actif correspondant sont comptabilisés selon la meilleure estimation de la direction. Les coûts de remise en état sont garantis par une lettre de crédit, et les coûts de fermeture et de remise en état estimatifs font l'objet d'une provision dans la période comptable au cours de laquelle l'obligation découlant de la perturbation connexe prend naissance.

Énergie

Notre secteur Énergie englobe les activités de prospection et de production pétrolières et gazières, qui sont principalement exercées par l'intermédiaire de notre plateforme de méthane de houille, ou « MH », dans le centre de l'Alberta, au Canada, et d'une entreprise pétrolière et gazière extracôtière qui sert le marché de l'Australie-Occidentale. Les activités de notre secteur Énergie comprennent également des activités liées aux services énergétiques au Canada, dans la mer du Nord et au Brésil.

Nos biens canadiens produisent environ 44 000 barils d'équivalent pétrole par jour (« bep/j »), dont la totalité représente le gaz naturel provenant de notre plateforme de MH. Nos biens de MH consistent en des réserves de longue durée, à faible taux d'épuisement, situées à de faibles profondeurs et présentant un niveau de risque et des projets d'investissement peu élevés. Les produits tirés de la vente de pétrole et de gaz sont comptabilisés à un moment précis, lorsque le titre de propriété et le contrôle du produit ont été transmis à une partie externe, en fonction du volume livré ainsi que du point de livraison et du prix prévus au contrat. Les produits tirés de la production dans laquelle la société en commandite détient une participation avec d'autres producteurs sont comptabilisés en fonction de la participation directe de la société en commandite. Les produits sont évalués déduction faite des redevances afin de refléter la déduction de la quote-part des produits des autres parties. Les produits tirés de la prestation de services sont comptabilisés à un moment précis, lorsque les droits et obligations importants inhérents à la propriété de même que le titre et le contrôle sont transférés.

Nos biens en Australie-Occidentale ont été acquis en juin 2015 et sont détenus par l'intermédiaire d'une participation dans une entreprise associée. Nous comptabilisons ces activités selon la méthode de la mise en équivalence. La production de nos activités pétrolières et gazières en Australie-Occidentale se chiffre à environ 50 000 bep/j, et nous sommes l'un des principaux fournisseurs de gaz sur le marché intérieur de l'Australie-Occidentale. Ces activités comprennent des infrastructures essentielles, dont trois usines à gaz locales et deux unités flottantes de production, de stockage et de déchargement en mer. Nous comptabilisons les produits tirés du pétrole et du gaz naturel lorsque la production liée à notre participation directe est vendue à un acheteur à un prix fixe ou déterminable, que la livraison a été effectuée, que le titre de propriété est transféré et que le recouvrement des produits est raisonnablement sûr. Les produits sont exposés aux fluctuations des prix des marchandises; toutefois, pour la production de gaz naturel, nous nous efforçons de conclure des contrats à long terme et nous avons couvert la production de pétrole classique à durée de vie plus courte jusqu'à la fin de 2019. Au 31 mars 2018, nous avons conclu des contrats à long terme ou établi des couvertures financières pour 111 millions de barils d'équivalent pétrole, ou « Mbep », sur le total des réserves de pétrole et de gaz de la société (ce qui ne correspond pas à la participation nette de la société en commandite).

Nous détenons une participation en titres de capitaux propres dans Teekay Offshore Partners L.P. (« Teekay Offshore »), une entreprise de services liés à l'énergie de source marine. Nous détenons, conjointement avec des investisseurs institutionnels, 60 % des parts de société en commandite de Teekay Offshore, et la quote-part de la société en commandite s'élève à 25 %. Nos produits dépendent des contrats conclus avec nos clients, sont fondés sur des honoraires et sont comptabilisés quotidiennement de façon linéaire sur la durée des contrats. À titre d'entreprise qui tire des honoraires de services essentiels, elle a une exposition directe restreinte au risque sur marchandises et possède un important portefeuille de contrats à taux fixe à moyen et à long terme conclus principalement avec des contreparties de première qualité.

Dans notre secteur Énergie, nous prévoyons engager des coûts futurs pour le démantèlement, l'abandon et la remise en état de nos actifs. La valeur actualisée de ces coûts futurs estimatifs de démantèlement, d'abandon et de remise en état est inscrite à l'actif et comptabilisée comme un passif à long terme.

Les activités de notre secteur Énergie incluent également les activités de forage à contrat et les services d'entretien de puits effectués principalement dans le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien (le « BSOC »). Nos produits tirés des activités de forage à contrat et d'entretien de puits dans le secteur de l'énergie sont tributaires des commandes et des contrats conclus avec les clients qui prévoient des prix fixes ou déterminables établis en fonction de tarifs journaliers, horaires ou contractuels. Une tranche importante des produits tirés des services d'entretien provient de grandes sociétés pétrolières et gazières nationales et mondiales qui ont des activités en Alberta, au Canada. Nos activités connaissent des fluctuations saisonnières puisque les conditions météorologiques influent sur notre capacité à déplacer le matériel lourd de façon sécuritaire et efficace dans les champs de pétrole et de gaz naturel de l'Ouest canadien. L'activité est habituellement à son plus haut niveau au cours des premier et quatrième trimestres, car le gel crée un sol stable permettant d'accéder facilement aux sites des puits et de déplacer plus facilement les appareils de forage et d'entretien, alors que le deuxième trimestre connaît généralement le plus faible niveau d'activité en raison des restrictions routières pendant le dégel printanier.

Siège social et autres

Le secteur Siège social et autres englobe la gestion de la trésorerie générale et des liquidités et les activités liées à la gestion de la relation de la société en commandite avec Brookfield.

Faits nouveaux concernant notre entreprise

Les principaux événements survenus dans le cadre de nos activités depuis le 31 décembre 2017 sont mentionnés ci-dessous :

Le 4 janvier 2018, de concert avec des partenaires institutionnels, nous avons conclu une entente définitive visant l'acquisition de la totalité de Westinghouse Electric Company (« Westinghouse ») pour un prix d'achat initial d'environ 4,6 G\$, que nous prévoyons financer au moyen d'environ 1 G\$ en capitaux propres, d'environ 3 G\$ de financement par emprunt à long terme et, pour le reste, par la reprise de certaines obligations relatives aux régimes de retraite, aux mesures environnementales et d'autres obligations ayant trait à l'exploitation de l'entreprise. La clôture de la transaction dépend toujours de l'approbation du tribunal de la faillite et de certaines conditions de clôture d'usage, la clôture devant normalement avoir lieu au cours du troisième trimestre de 2018. Avant la clôture ou par la suite de celle-ci, une tranche de notre placement pourrait faire l'objet d'une syndication auprès d'autres investisseurs institutionnels.

Le 5 janvier 2018, de concert avec des partenaires institutionnels, nous avons conclu une entente définitive visant l'acquisition d'une participation majoritaire dans Schoeller Allibert Group B.V. (« Schoeller Allibert ») pour un prix d'achat d'environ 205 M€. La famille fondatrice des Schoeller conservera la participation restante dans Schoeller Allibert. La clôture de la transaction dépend toujours de certaines conditions de clôture d'usage, la clôture devant normalement avoir lieu au courant du deuxième trimestre de 2018. Avant la clôture ou par la suite de celle-ci, une tranche de notre placement pourrait faire l'objet d'une syndication auprès d'autres investisseurs institutionnels.

Le 23 janvier 2018, de concert avec des partenaires institutionnels, nous avons conclu notre transaction avec la Société des loteries et des jeux de l'Ontario, en partenariat avec notre partenaire dans le secteur du jeu, visant l'exploitation et la gestion de trois établissements de jeu dans la région du Grand Toronto (les « activités liées au jeu de la région du Grand Toronto ») sur une période d'au moins 22 ans. Notre quote-part du placement en titres de capitaux propres attribuable aux porteurs de parts s'élève à environ 8 M\$ CA, pour une participation d'environ 13 % dans l'entreprise.

Le 15 février 2018, notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite a obtenu un financement à terme garanti de premier rang de 1,5 G\$ et a utilisé une tranche d'environ 400 M\$ du produit pour rembourser sa dette existante, et elle a distribué la tranche restante, soit environ 1,1 G\$, à ses actionnaires. Notre quote-part de la distribution s'est chiffrée à environ 380 M\$. Il y a eu récemment des changements considérables dans l'entreprise, lesquels ont bien positionné celle-ci pour améliorer significativement ses résultats financiers et d'exploitation. Nous avons mis en œuvre notre stratégie d'améliorations opérationnelles, réalisant des économies annualisées, et achevé une initiative de conclusion de contrats à long terme par la conclusion de contrats d'achat ferme d'une durée de trois à cinq ans, pour une proportion de 60 % à 65 % de notre capacité de production, à un prix de vente moyen pondéré de 9 700 \$/TM.

Après la clôture du trimestre, GrafTech, notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite, a conclu un premier appel public à l'épargne, y compris l'exercice partiel de l'option de surallocation par les preneurs fermes, pour approximativement 13 % de la société au prix de 15 \$ par action. Le placement a généré un produit brut de 571 M\$, ou 197 M\$ attribuable aux porteurs de parts.

Après la clôture du trimestre, Berkshire Hathaway a exercé son option d'achat unidirectionnelle visant l'acquisition de notre participation de 33 % dans la coentreprise de services de courtage immobilier pour un produit d'environ 130 M\$ avant impôt.

Perspectives

Nous avons connu un début d'exercice occupé en concluant l'acquisition des activités liées au jeu de la région du Grand Toronto et en travaillant sur la conclusion des transactions visant Westinghouse et Schoeller Allibert. Ces acquisitions nous permettent de diversifier nos activités en fonction des secteurs et des régions, et elles pourraient créer une valeur importante pour la société en commandite. Dans l'ensemble, nos activités d'exploitation progressent bien. Pour le premier trimestre, nous avons présenté des résultats améliorés dans tous nos secteurs, ce qui découle des efforts que nous avons déployés afin d'établir et de consolider nos activités grâce à des acquisitions d'entreprises de grande qualité et à l'amélioration du rendement de plusieurs de nos entreprises.

Comme nous l'avons démontré au cours de l'exercice précédent, notre stratégie est de croître en acquérant des entreprises de grande qualité apportant de la valeur et en améliorant l'exploitation de nos entreprises nouvelles et existantes.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, nous avons conclu une entente définitive visant l'acquisition de Westinghouse, pour un prix d'achat d'environ 4,6 G\$. Westinghouse est une société basée aux États-Unis qui figure parmi les plus importants fournisseurs mondiaux des services d'infrastructures pour les installations de production d'énergie nucléaire et qui offre des services d'ingénierie, d'entretien, de gestion d'installations et de réparation à sa clientèle mondiale. Westinghouse ne détient pas ou n'exploite pas d'installations de production d'énergie nucléaire, et la plupart de ses bénéfices proviennent de services réguliers prévus par des contrats à long terme. La société a abandonné ses activités de construction infructueuses, qui l'avaient forcée à se placer sous la protection de la loi de la faillite en 2017.

Nous avons pris part au processus d'approbation et aux procédures du tribunal des faillites nécessaires à la clôture de la transaction. Nous avons reçu en mars l'approbation du tribunal à l'égard du plan de restructuration modifié, ce qui constitue une étape importante vers notre acquisition de Westinghouse. Nous prévoyons conclure l'acquisition au cours du troisième trimestre et, comme nous le faisons pour toutes nos acquisitions, nous sommes en train de concevoir un plan de transition détaillé afin de nous assurer que le changement de propriété se fasse en douceur.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, nous avons conclu une entente définitive visant l'acquisition d'une participation majoritaire dans Schoeller Allibert pour une contrepartie totale d'environ 205 M€. La participation minoritaire sera détenue par la famille Schoeller. Brookfield Business Partners financera jusqu'à environ 40 M€ des capitaux propres à la clôture au moyen des liquidités existantes. Avant ou après la clôture de la transaction, une tranche du placement de Brookfield Business Partners pourrait faire l'objet d'une syndication auprès d'autres investisseurs institutionnels. En tant que l'un des plus grands fabricants de systèmes d'emballage de plastique récupérable en Europe, Schoeller Allibert jouit d'une solide position concurrentielle qui lui permet de servir une clientèle diversifiée, et nous pensons que notre plateforme mondiale nous aidera à créer de la valeur et à faire croître l'entreprise. Nous nous attendons à conclure cette acquisition au cours du deuxième trimestre de 2018.

Nos liquidités s'élevaient à environ 1,4 G\$ à la fin du premier trimestre. En avril, nous avons augmenté nos facilités de crédit non garanties renouvelables de 325 M\$ pour les faire passer à un total de 575 M\$, augmentant ainsi nos liquidités totales à environ 1,7 G\$. Nous prévoyons utiliser ces liquidités principalement pour financer les transactions annoncées et pour tirer parti de futures occasions de croissance. Au niveau de la société en commandite, nos facilités de crédit demeurent inutilisées.

Les occasions pour la société en commandite d'augmenter ses flux de trésorerie au moyen d'acquisitions et de la croissance interne reposent sur des hypothèses à l'égard de nos activités et des marchés que la direction estime raisonnables dans les circonstances. Il n'existe aucune garantie à l'égard de la croissance de nos flux de trésorerie, du capital investi dans les acquisitions ou de la croissance interne. Se reporter à la rubrique « Déclarations prospectives » du présent rapport de gestion.

Résultats d'exploitation consolidés intermédiaires résumés non audités

Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Le tableau ci-dessous présente nos résultats d'exploitation pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017. D'autres précisions concernant nos résultats d'exploitation et notre performance financière sont fournies à la rubrique « Analyse sectorielle ».

(en millions de dollars américains, sauf les montants par part)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits	8 194 \$	1 934 \$
Coûts d'exploitation directs	(7 649)	(1 874)
Frais généraux et administratifs	(118)	(62)
Dotation aux amortissements	(106)	(65)
Charges d'intérêts	(86)	(19)
Bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, montant net	17	10
Charge pour perte de valeur, montant net	—	(7)
Profit (perte) sur les acquisitions et cessions, montant net	16	272
Autres (charges) produits, montant net	(14)	14
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	254	203
(Charge) économie d'impôt exigible	(28)	4
(Charge) économie d'impôt différé	(10)	(4)
Bénéfice net (perte nette)	216 \$	203 \$
Attribuable :		
Aux commanditaires	(35) \$	32 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :		
Parts de rachat-échange détenues par Brookfield Asset Management	(34)	34
Commanditaires spéciaux	143	—
Participations d'autres entités dans les filiales en exploitation	142	137
Bénéfice net (perte nette)	216 \$	203 \$
Bénéfice de base et dilué par part de société en commandite ^{1, 2}	(0,53) \$	0,61 \$

1. Le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation, dilué et pondéré en fonction du temps, compte tenu de l'échange de parts de rachat-échange détenues par Brookfield Asset Management contre des parts de société en commandite, s'est chiffré à 129,3 millions pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et à 108,0 millions pour le trimestre clos le 31 mars 2017.
2. Le bénéfice (la perte) attribuable aux parts de société en commandite après dilution est diminué(e) des distributions incitatives versées aux porteurs de parts de société en commandite spéciales au cours du trimestre clos le 31 mars 2018.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, nous avons présenté un bénéfice net de 216 M\$, dont un bénéfice net attribuable aux porteurs de parts de 74 M\$, comparativement à un bénéfice net de 203 M\$, dont un bénéfice net attribuable aux porteurs de parts de 66 M\$, pour le trimestre clos le 31 mars 2017. L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable à la hausse des prix et à l'amélioration de la performance opérationnelle de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite, aux marges additionnelles à l'égard des projets pour notre entreprise de services de construction en Australie et en Europe et à l'apport supplémentaire de l'acquisition de notre entreprise de services liés à l'énergie de source marine au cours de 2017. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la dotation aux amortissements additionnelle découlant des acquisitions de BRK Ambiental et de Greenergy conclues en 2017, par la hausse de la charge d'impôt de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite et par le profit net réalisé à la cession de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Produits

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les produits ont augmenté de 6 260 M\$, pour se chiffrer à 8 194 M\$, comparativement à 1 934 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017. L'augmentation des produits s'explique principalement par l'acquisition de Greenergy au cours du deuxième trimestre de 2017. Les produits et les coûts d'exploitation directs de Greenergy comprennent une taxe à payer au gouvernement du Royaume-Uni. Les taxes sont considérées comme un coût de production plutôt que comme une taxe de vente, puisque Greenergy a l'obligation de payer les taxes et en récupère le montant auprès des clients. Le montant brut transféré au titre des taxes est comptabilisé dans les produits et les coûts directs, sans incidence sur la marge générée par l'entreprise. En outre, la hausse des prix de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite et les acquisitions de BRK Ambiental en avril 2017 et de notre entreprise de commercialisation de carburants en juillet 2017 ont contribué à l'augmentation des produits.

Coûts d'exploitation directs

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les coûts d'exploitation directs ont augmenté de 5 775 M\$, pour se chiffrer à 7 649 M\$, par rapport la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des coûts d'exploitation directs tient essentiellement à l'acquisition de Greenergy au deuxième trimestre de 2017. Comme il est mentionné précédemment, les produits et les coûts d'exploitation directs de Greenergy comprennent des taxes à payer au gouvernement du Royaume-Uni. Le montant brut de ces taxes est comptabilisé dans les produits et les coûts directs, sans incidence sur la marge générée par l'entreprise. De plus, les acquisitions de BRK Ambiental en avril 2017 et de notre entreprise de commercialisation de carburants en juillet 2017 ont contribué à la hausse des coûts d'exploitation directs au cours du trimestre considéré.

Frais généraux et administratifs

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les frais généraux et administratifs ont augmenté de 56 M\$, pour s'établir à 118 M\$, comparativement à 62 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Les frais généraux et administratifs ont augmenté en raison des acquisitions de BRK Ambiental, de Greenergy et de notre entreprise de commercialisation de carburants au cours de 2017, dont l'apport aux frais généraux et administratifs a totalisé 39 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. En outre, les honoraires de gestion ont augmenté en raison de la hausse du total du capital investi de la société en commandite par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements comprend l'amortissement pour déplétion lié aux actifs pétroliers et gaziers, l'amortissement des immobilisations corporelles et l'amortissement des immobilisations incorporelles. L'apport le plus important à la dotation aux amortissements provient de nos secteurs Activités industrielles et Énergie. La dotation aux amortissements de notre secteur Activités industrielles découle principalement de l'amortissement des immobilisations corporelles au sein de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite et de notre entreprise de collecte, de traitement et de distribution des eaux. La dotation aux amortissements de notre secteur Énergie provient principalement de nos actifs pétroliers et gaziers, dont les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement pour déplétion selon le mode des unités d'œuvre d'après les réserves prouvées et probables. Nous utilisons le Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières (le « Règlement 51-101 ») pour définir et calculer les réserves prouvées et probables aux fins du calcul de la dotation aux amortissements. En général, la dotation aux amortissements est stable d'un exercice à l'autre; les variations importantes sont habituellement attribuables à l'entrée ou à la sortie d'actifs amortissables.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la dotation aux amortissements a augmenté de 41 M\$ par rapport à la période correspondante close le 31 mars 2017. L'augmentation de la dotation aux amortissements tient principalement aux acquisitions de BRK Ambiental et de Greenergy au deuxième trimestre de 2017 ainsi qu'à l'acquisition de notre entreprise de commercialisation de carburants au troisième trimestre de 2017.

Charges d'intérêts

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les charges d'intérêts ont augmenté de 67 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 mars 2017. L'augmentation tient principalement à l'inclusion de coûts d'emprunts additionnels liés à BRK Ambiental, à Greenergy et à notre entreprise de commercialisation de carburants, qui ont toutes été acquises en 2017. L'augmentation est également attribuable aux charges d'intérêts additionnelles engagées par notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite en raison de la facilité d'emprunt à terme garantie de premier rang et de la facilité de crédit renouvelable conclues en février 2018, qui sont venues augmenter les emprunts des entreprises d'environ 1 150 M\$.

Bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, montant net

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence a augmenté de 7 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à l'inclusion des résultats d'exploitation de notre entreprise de services liés à l'énergie de source marine, que nous avons acquise au troisième trimestre de 2017, et de notre entreprise d'établissements de jeu, que nous avons acquise au cours du trimestre considéré.

Charge pour perte de valeur, montant net

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour le trimestre clos le 31 mars 2018. Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, la charge pour perte de valeur s'est établie à 7 M\$, et elle découlait de la réduction de valeur des actifs détenus en vue de la vente liés à notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite.

Profit sur les acquisitions et cessions, montant net

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, nous avons enregistré un profit net sur cession de 16 M\$, qui avait trait au profit comptabilisé à la vente d'une unité opérationnelle de notre entreprise de fabrication de produits de soutien à l'infrastructure. Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, nous avons enregistré un profit net sur cession de 272 M\$, qui avait principalement trait à la cession de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches et aux titres de placement détenus au sein de notre secteur Énergie.

Autres produits (charges), montant net

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les autres charges de 14 M\$ se rapportent principalement aux fluctuations de la juste valeur des couvertures au sein de nos activités liées à l'énergie au Canada et de notre secteur Siège social. Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, les autres produits de 14 M\$ se rapportent principalement à un profit latent sur une couverture au sein de nos activités liées à l'énergie au Canada, partiellement contrebalancé par une perte à la réévaluation d'un titre de placement dans notre secteur Énergie.

Charge (économie) d'impôt sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé se sont élevées à 28 M\$ et à 10 M\$, respectivement, comparativement à une économie d'impôt exigible de 4 M\$ et à une charge d'impôt différé de 4 M\$ pour la période correspondante de 2017. L'augmentation du total de la charge d'impôt, qui s'est chiffré à 38 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018, comparativement à un total de la charge d'impôt de néant pour le trimestre clos le 31 mars 2017, est principalement attribuable à la hausse du bénéfice imposable pour le trimestre clos le 31 mars 2018, essentiellement au sein de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite. Une tranche du bénéfice gagné au cours du trimestre clos le 31 mars 2017 est attribuable au gain en capital engagé à la vente d'un placement dans notre secteur Activités industrielles, qui était soumis à un taux d'inclusion de 50 %, ainsi qu'au bénéfice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, notre taux d'imposition effectif était de 15 %, alors que notre taux d'imposition composite était de 27 %. Nous exerçons nos activités dans divers pays dont les taux d'imposition sont pour la plupart différents de notre taux d'imposition national prévu par la loi. Les écarts dans les taux d'imposition à l'échelle mondiale ont donné lieu à une diminution de 17 % de notre taux d'imposition effectif. L'écart varie d'une période à l'autre selon l'importance relative du bénéfice comptabilisé dans chaque pays.

Sommaire des résultats

Résultats trimestriels

Le total des produits et du bénéfice net (de la perte nette) pour les huit plus récents trimestres se présente comme suit :

	2018		2017				2016			
<u>(en millions de dollars américains, sauf les montants par part)</u>										
Trimestres clos les	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2		
Produits	8 194 \$	8 379 \$	7 640 \$	4 870 \$	1 934 \$	2 232 \$	2 043 \$	2 008 \$		
Coûts d'exploitation directs	(7 649)	(8 034)	(7 295)	(4 673)	(1 874)	(2 064)	(1 889)	(1 865)		
Frais généraux et administratifs	(118)	(107)	(95)	(76)	(62)	(72)	(70)	(64)		
Dotation aux amortissements	(106)	(109)	(109)	(88)	(65)	(67)	(71)	(76)		
Charges d'intérêts	(86)	(67)	(66)	(50)	(19)	(19)	(24)	(23)		
Bénéfice (perte) comptabilisé(e) selon la méthode de la mise en équivalence, montant net	17	8	37	14	10	(7)	28	20		
Charge pour perte de valeur, montant net	—	(9)	—	(23)	(7)	(155)	—	(106)		
Profit (perte) sur les acquisitions et cessions, montant net	16	—	(14)	9	272	—	29	28		
Autres produits (charges), montant net	(14)	(72)	(41)	(9)	14	9	11	(21)		
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	254	(11)	57	(26)	203	(143)	57	(99)		
(Charge) économie d'impôt exigible	(28)	(11)	(19)	(4)	4	(7)	(8)	(7)		
(Charge) économie d'impôt différé	(10)	16	6	4	(4)	16	3	15		
Bénéfice net (perte nette)	216 \$	(6) \$	44 \$	(26) \$	203 \$	(134) \$	52 \$	(91) \$		
Attribuable :										
Aux commanditaires ¹	(35) \$	(79) \$	(8) \$	(3) \$	32 \$	(5) \$	9 \$	(1) \$		
À Brookfield Asset Management Inc. ²	—	—	—	—	—	—	—	(30)		
Aux participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :										
Parts de rachat-échange détenues par Brookfield Asset Management Inc. ¹	(34)	(83)	(8)	(3)	34	(6)	11	(2)		
Commanditaires spéciaux	143	117	25	—	—	—	—	—		
Participations d'autres entités	142	39	35	(20)	137	(123)	32	(58)		
Bénéfice net (perte nette)	216 \$	(6) \$	44 \$	(26) \$	203 \$	(134) \$	52 \$	(91) \$		
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par part de société en commandite ^{3, 4}	(0,53) \$	(1,25) \$	(0,15) \$	(0,06) \$	0,61 \$	(0,13) \$	0,22 \$	(0,03) \$		

1. Pour les périodes ultérieures au 20 juin 2016.

2. Pour les périodes antérieures au 20 juin 2016.

3. Le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation, dilué et pondéré en fonction du temps, compte tenu de l'échange de parts de rachat-échange détenues par Brookfield Asset Management contre des parts de société en commandite, s'est chiffré à 129,3 millions pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et à 108,0 millions pour le trimestre clos le 31 mars 2017.

4. Le bénéfice (la perte) attribuable aux parts de société en commandite après dilution est diminué(e) des distributions incitatives versées aux porteurs de parts de société en commandite spéciales au cours des trimestres clos le 30 septembre 2017, le 31 décembre 2017 et le 31 mars 2018.

Les produits et les charges d'exploitation varient d'un trimestre à l'autre, principalement en raison des acquisitions et des cessions d'entreprises, des fluctuations des taux de change, des cycles des affaires et économiques, des facteurs climatiques et du caractère saisonnier des activités sous-jacentes. Des facteurs économiques plus généraux, et la volatilité des prix des marchandises en particulier, ont une incidence importante sur plusieurs de nos activités, plus précisément au sein de nos secteurs Énergie et Activités industrielles. Le caractère saisonnier a une incidence essentiellement sur le secteur Services commerciaux. Certains de nos services commerciaux enregistrent habituellement un rendement plus solide au second semestre de l'exercice, tandis que d'autres services, comme notre entreprise de distribution de carburants, enregistrent un rendement plus solide aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice. Sur une base consolidée, nous ne prévoyons pas que le caractère saisonnier de nos activités aura une incidence significative sur nos résultats. Le caractère saisonnier influe également sur nos activités liées à l'énergie, qui génèrent habituellement de meilleurs résultats aux premier et quatrième trimestres. Le bénéfice net dépend des profits et des pertes périodiques sur les acquisitions, la monétisation et la dépréciation.

Examen de la situation financière consolidée

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars américains)	31 mars 2018	31 décembre 2017
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 439 \$	1 106 \$
Actifs financiers	870	784
Débiteurs, montant net	4 455	4 362
Stocks et autres actifs	1 641	1 577
Actifs détenus en vue de la vente	188	14
Immobilisations corporelles	2 460	2 530
Actifs d'impôt différé	207	174
Immobilisations incorporelles	3 059	3 094
Placements mis en équivalence	530	609
Goodwill	1 545	1 554
Total de l'actif	16 394 \$	15 804 \$
Passif et capitaux propres dans l'actif net		
Passif		
Créditeurs et autres	6 027 \$	5 638 \$
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	21	—
Emprunts	4 385	3 265
Passifs d'impôt différé	836	837
Total du passif	11 269 \$	9 740 \$
Capitaux propres		
Commanditaires	1 406 \$	1 585 \$
Participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :		
Parts de rachat-échange, actions privilégiées et parts de société en commandite spéciales détenues par Brookfield Asset Management Inc.	1 280	1 453
Participations d'autres entités dans les filiales en exploitation	2 439	3 026
Total des capitaux propres	5 125	6 064
Total du passif et des capitaux propres	16 394 \$	15 804 \$

Actifs financiers

Les actifs financiers ont augmenté de 86 M\$, passant de 784 M\$ au 31 décembre 2017 à 870 M\$ au 31 mars 2018. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation des liquidités soumises à restrictions découlant d'un paiement au sein de notre entreprise de construction ainsi qu'à un ajustement de la juste valeur d'un titre de placement dans notre secteur Énergie.

Le tableau suivant présente les actifs financiers, par secteur, au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars américains)	Services commerciaux	Services de construction	Immeubles industriels	Énergie	Siège social et autres	Total
31 mars 2018	382 \$	109 \$	28 \$	351 \$	— \$	870 \$
31 décembre 2017	385 \$	53 \$	21 \$	325 \$	— \$	784 \$

Débiteurs

Les débiteurs ont augmenté de 93 M\$, passant de 4 362 M\$ au 31 décembre 2017 à 4 455 M\$ au 31 mars 2018. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des débiteurs au sein de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite et de Greenery en raison de la hausse des prix pour les deux entreprises. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par le reclassement de débiteurs de notre entreprise de fabrication de produits de soutien à l'infrastructure dans les actifs détenus en vue de la vente.

Stocks et autres actifs

Les stocks et autres actifs ont augmenté de 64 M\$, passant de 1 577 M\$ au 31 décembre 2017 à 1 641 M\$ au 31 mars 2018. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des stocks de Greenergy en raison de la hausse des prix des carburants par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le solde des stocks et autres actifs de Greenergy incluait les stocks de carburants et les certificats liés à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable. Ces certificats sont générés lors du mélange de biocarburants au sein des stocks de carburants de Greenergy et peuvent être vendus à d'autres pétrolières.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente s'élevaient à 188 M\$ au 31 mars 2018, comparativement à 14 M\$ au 31 décembre 2017. Au 31 mars 2018, certains actifs et passifs liés à des usines servant aux activités de préfabrication et de drainage de notre entreprise de fabrication de produits de soutien à l'infrastructure ont été reclassés comme étant détenus en vue de la vente. Le solde de 2017 comprenait des terrains et des bâtiments détenus en vue de la vente au sein de l'entreprise susmentionnée. De plus, notre participation dans notre entreprise de services de courtage immobilier a également été reclassée dans les actifs détenus en vue de la vente le 31 mars 2018.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se rapportent principalement à nos secteurs Activités industrielles, Services commerciaux et Énergie. Le solde des immobilisations corporelles de 2 460 M\$ au 31 mars 2018 a diminué de 70 M\$ comparativement à 2 530 M\$ au 31 décembre 2017. La diminution est principalement attribuable au reclassement d'actifs de notre entreprise de fabrication de produits de soutien à l'infrastructure dans les actifs détenus en vue de la vente ainsi qu'à l'incidence du change sur notre entreprise liée à l'énergie au Canada.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement liées à nos secteurs Activités industrielles et Services commerciaux. Les immobilisations incorporelles ont diminué de 35 M\$, passant de 3 094 M\$ au 31 décembre 2017 à 3 059 M\$ au 31 mars 2018. Cette diminution s'explique principalement par l'amortissement et par l'incidence des fluctuations des taux de change sur nos secteurs Activités industrielles et Services commerciaux. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par des immobilisations incorporelles additionnelles acquises dans le cadre d'une acquisition complémentaire conclue par nos entreprises de services de gestion d'installations.

Placements mis en équivalence

Les placements mis en équivalence ont diminué de 79 M\$, passant de 609 M\$ au 31 décembre 2017 à 530 M\$ au 31 mars 2018, principalement en raison du reclassement de notre participation dans notre entreprise de services de courtage immobilier dans les actifs détenus en vue de la vente.

Goodwill

Le goodwill a diminué de 9 M\$, passant de 1 554 M\$ au 31 décembre 2017 à 1 545 M\$ au 31 mars 2018, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des taux de change sur notre entreprise de services de construction.

Créditeurs et autres

Les créditeurs et autres passifs ont augmenté de 389 M\$, passant de 5 638 M\$ au 31 décembre 2017 à 6 027 M\$ au 31 mars 2018. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des passifs liés aux travaux en cours au sein de notre entreprise de services de construction.

Emprunts

Vous trouverez de l'information sur les emprunts à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts

Au 31 mars 2018, notre structure du capital était composée de deux catégories de parts de société en commandite : les parts de société en commandite et les parts de commandité. Les parts de société en commandite permettent à leur porteur de toucher leur quote-part des distributions. Les parts de commandité donnent à leur porteur le droit de régir nos politiques financières et d'exploitation. Se reporter à la section 10.B., « Actes constitutifs – Description de nos parts et de notre convention de société en commandite », dans le rapport annuel sur formulaire 20-F.

La structure du capital de la société de portefeuille SEC est composée de trois catégories de parts de société : les parts de société en commandite spéciales, les parts du commandité gestionnaire et les parts de rachat-échange détenues par Brookfield. En sa capacité de porteur de parts de société en commandite spéciales de la société de portefeuille SEC, le commanditaire spécial a le droit de recevoir des distributions incitatives fondées sur une hausse de 20 % du prix des parts de la société en commandite par rapport à un seuil initial. Se reporter à la section 10.B., « Actes constitutifs – Description de nos parts et de notre convention de société en commandite », dans le rapport annuel sur formulaire 20-F.

Le conseil d'administration a approuvé le paiement d'une distribution incitative de 143 M\$ à Brookfield, soit 35,75 M\$ par part de société en commandite spéciale, payable le 29 juin 2018, selon le prix moyen pondéré en fonction du volume de 36,72 \$ par part (un cours qui excède le seuil de la distribution incitative antérieure de 31,19 \$ par part) et le nombre pondéré en fonction du temps de parts en circulation de 129 millions pour le trimestre. Dorénavant, le seuil de distribution incitative sera de 36,72 \$ par part.

Dans le cadre de la scission-distribution, Brookfield a souscrit des actions privilégiées de nos entités de portefeuille pour un montant de 15 M\$.

Le 11 août 2017, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par la société en commandite annonçant son intention de commencer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, notre conseil d'administration nous a autorisés à racheter un maximum de 5 % des parts émises et en circulation au 11 août 2017, soit 2 592 264 parts. À la date du présent rapport de gestion, aucun rachat n'avait été effectué en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017, le nombre total de parts de la société en commandite se détaillait comme suit :

PARTS	31 mars 2018	31 décembre 2017
Parts de commandité	4	4
Parts de société en commandite	66 185 798	66 185 798
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Parts de rachat-échange détenues par Brookfield	63 095 497	63 095 497
Parts de société en commandite spéciales	4	4

Il n'y a eu aucun changement aux parts de la société en commandite depuis le 31 mars 2018.

Analyse sectorielle

IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, exige que les secteurs opérationnels soient établis en fonction de rapports internes qui sont revus périodiquement par notre principal décideur opérationnel aux fins d'affectation des ressources aux secteurs et d'évaluation de la performance de ceux-ci. Les principales mesures utilisées par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation de la performance et la prise de décisions concernant l'affectation des ressources sont les flux de trésorerie liés aux opérations, ou les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, et le BAIIA de la société. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt sur le résultat différé, des coûts de résiliation et de transaction, ainsi que des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et autres éléments. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts, ou sur une base nette à la société mère. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous tenons compte de notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société représentent une mesure clé de notre performance financière, et nous utilisons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour évaluer les résultats d'exploitation et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société est présenté sur une base nette aux porteurs de parts, ou sur une base nette à la société mère. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » pour une analyse plus détaillée et un rapprochement avec les mesures définies par les IFRS les plus comparables.

Les dépenses d'investissement représentent des entrées d'immobilisations corporelles, et elles comprennent les investissements de maintien, qui sont nécessaires au maintien de la performance actuelle de nos activités, ainsi que les investissements de croissance, qui sont effectuées afin d'acquérir de nouveaux actifs en vue d'élargir nos activités existantes.

Le tableau qui suit présente le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 :

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits	8 194 \$	1 934 \$
Coûts d'exploitation directs	(7 649)	(1 874)
Frais généraux et administratifs	(118)	(62)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	59	18
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ¹	(295)	(23)
BAIIA de la société²	191 \$	(7) \$
Profit (perte) à la cession réalisé(e), montant net	16	272
Charges d'intérêts	(86)	(19)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence	(19)	(1)
Impôt exigible	(28)	4
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ¹	64	(154)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société²	138 \$	95 \$

1. Attribuables aux participations d'autres entités dans nos filiales en exploitation.
2. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure non définie par les IFRS et sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, des coûts de résiliation et de transaction, des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous tenons compte de notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts. Pour obtenir plus d'information sur les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société, se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, nous avons présenté un BAIIA de la société de 191 M\$, soit une hausse de 198 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 mars 2017. L'augmentation du BAIIA de la société tient principalement à la vigueur accrue des prix et de la performance opérationnelle de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite, aux marges additionnelles liées aux projets de notre entreprise de services de construction en Australie et en Europe et à l'apport additionnel des acquisitions de BRK Ambiental, notre entreprise de services liés à l'énergie de source marine, et de notre entreprise de commercialisation de carburants réalisées en 2017, ainsi qu'à l'acquisition de notre entreprise d'établissements de jeu au cours du trimestre considéré.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, nous avons présenté des flux de trésorerie liés aux opérations de la société de 138 M\$, soit une hausse de 43 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 mars 2017. L'augmentation des flux de trésorerie liés aux opérations de la société par rapport à la période correspondante de 2017 tient principalement aux facteurs qui ont contribué à l'augmentation du BAIIA de la société mentionnés précédemment, en partie contrebalancés par le profit net réalisé de 82 M\$ attribuable aux porteurs de parts qui a été comptabilisé à la période précédente et qui découlait de la vente de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches.

Services commerciaux

Le tableau qui suit présente le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour notre secteur Services commerciaux pour les périodes présentées.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits	6 304 \$	616 \$
Coûts d'exploitation directs	(6 214)	(583)
Frais généraux et administratifs	(57)	(23)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	8	4
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ¹	(25)	(14)
BAIIA de la société²	16 \$	— \$
Profit à la cession réalisé, montant net	—	5
Charges d'intérêts	(19)	(4)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence	—	—
Impôt exigible	(4)	—
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ¹	15	3
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société²	8 \$	4 \$

Le tableau suivant présente les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts, pour notre secteur Services commerciaux, au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars américains)	31 mars 2018	31 décembre 2017
Total de l'actif	5 411 \$	5 246 \$
Total du passif	4 405	4 236
Participations d'autres entités dans les filiales en exploitation ¹	564	562
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	442	448
Total des capitaux propres	1 006 \$	1 010 \$

1. Attribuables aux participations d'autres entités dans nos filiales en exploitation.
2. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure non définie par les IFRS et sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, des coûts de résiliation et de transaction, des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous tenons compte de notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts. Pour obtenir plus d'information sur les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société, se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les produits tirés du secteur Services commerciaux se sont chiffrés à 6 304 M\$, soit une hausse de 5 688 M\$ comparativement à des produits de 616 M\$ pour la période correspondante de 2017. Les coûts d'exploitation directs ont augmenté de 5 631 M\$ pour se chiffrer à 6 214 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018, contre 583 M\$ pour la période correspondante de 2017. L'augmentation des produits et des coûts directs s'explique essentiellement par notre acquisition de Greenery au cours du deuxième trimestre de 2017. Les produits et les coûts d'exploitation directs de Greenery comprennent des taxes à payer au gouvernement du Royaume-Uni. Le montant brut de ces taxes est comptabilisé dans les produits et les coûts directs, sans incidence sur la marge générée par l'entreprise. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la composante taxes incluse dans les produits et les coûts d'exploitation directs s'élevait à environ 2 558 M\$. De plus, l'acquisition de notre entreprise de commercialisation de carburants au deuxième trimestre de 2017 a contribué à l'augmentation des produits et des coûts d'exploitation directs au cours du trimestre.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, le BAIIA de la société pour notre secteur Services commerciaux a augmenté de 16 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 mars 2017. L'augmentation du BAIIA de la société tient principalement à l'acquisition susmentionnée de notre entreprise de commercialisation de carburants ainsi qu'à l'acquisition de notre entreprise d'établissements de jeu au cours du trimestre considéré.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour notre secteur Services commerciaux se sont chiffrés à 8 M\$, soit une augmentation de 4 M\$ comparativement à 4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017. L'augmentation tient principalement aux apports additionnels des acquisitions mentionnées précédemment, en partie contrebalancés par une augmentation des charges d'intérêts découlant de l'inclusion de coûts d'emprunt additionnels liés à Greenergy et à notre entreprise de commercialisation de carburants. En outre, un profit non récurrent a été réalisé à la vente stratégique d'un portefeuille de contrats au sein de notre entreprise de services de relocalisation au cours du trimestre clos le 31 mars 2017.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les dépenses d'investissement se sont établies à 17 M\$.

Services de construction

Le tableau qui suit présente le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour notre secteur Services de construction pour les périodes présentées.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits	1 043 \$	1 016 \$
Coûts d'exploitation directs	(1 020)	(1 020)
Frais généraux et administratifs	(10)	(11)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	—	—
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ¹	—	1
BAIIA de la société²	13 \$	(14) \$
Profit à la cession réalisé, montant net	—	2
Charges d'intérêts	—	—
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence	—	—
Impôt exigible	(4)	10
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ¹	—	(1)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société²	9 \$	(3) \$

Le tableau suivant présente les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts, pour notre secteur Services de construction, au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars américains)	31 mars 2018	31 décembre 2017
Total de l'actif	2 598 \$	2 653 \$
Total du passif	1 847	1 694
Participations d'autres entités dans les filiales en exploitation ¹	—	—
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	751	959
Total des capitaux propres	751 \$	959 \$

1. Attribuables aux participations d'autres entités dans nos filiales en exploitation.
2. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure non définie par les IFRS et sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, des coûts de résiliation et de transaction, des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous tenons compte de notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts. Pour obtenir plus d'information sur les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société, se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

À l'échelle mondiale, nos services de construction ont exécuté un volume de travaux plus élevé au premier trimestre de 2018, ce qui a accru les produits d'approximativement 3 %, les portant à 1 043 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018, contre 1 016 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017. Le volume plus élevé de travaux exécutés tient à l'augmentation du montant de notre carnet de commandes en raison de l'obtention d'un certain nombre de projets d'envergure en 2017 et au premier trimestre de 2018, qui ont fait en sorte que le carnet de commandes avait augmenté à environ 9 G\$ à la fin du trimestre. Sur le plan géographique, les produits se répartissent comme suit pour le trimestre clos le 31 mars 2018 : 57 % des produits proviennent de l'Australie (2017 – 47 %), 31 % du Royaume-Uni (2017 – 33 %), 11 % du Moyen-Orient (2017 – 18 %) et 1 % des autres régions (2017 – 2 %). Les coûts d'exploitation directs sont demeurés stables, à 1 020 M\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, le BAIIA de la société s'est établi à 13 M\$, ce qui représente une augmentation de 27 M\$ par rapport à la période précédente. L'augmentation par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent tient principalement au fait que le trimestre correspondant de 2017 a été marqué par l'incidence négative de la diminution des marges relatives à trois projets en Australie, alors que le bénéfice de la période considérée a été favorisé par une hausse des marges liées aux projets et la vigueur de notre carnet de travail en Australie et en Europe.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société se sont établis à 9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018, ce qui représente une augmentation de 12 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ont profité des facteurs mentionnés précédemment, en partie contrebalancés par l'impôt exigible comptabilisé à l'égard du bénéfice d'exploitation de la période considérée, alors qu'une économie d'impôt avait été comptabilisée à l'égard des pertes d'exploitation subies à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le secteur continue d'obtenir des contrats, ayant conclu de nouveaux contrats d'environ 1,1 G\$ au cours du trimestre, incluant le réaménagement d'un immeuble de bureaux de grande envergure et un immeuble résidentiel en Australie ainsi qu'un immeuble résidentiel au Canada.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les dépenses d'investissement se sont chiffrées à 2 M\$.

Activités industrielles

Le tableau qui suit présente le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour notre secteur Activités industrielles pour les périodes présentées.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits	747 \$	231 \$
Coûts d'exploitation directs	(353)	(219)
Frais généraux et administratifs	(30)	(15)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	5	—
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ¹	(250)	2
BAIIA de la société²	119 \$	(1) \$
Profit à la cession réalisé, montant net	16	229
Charges d'intérêts	(59)	(9)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence	(1)	—
Impôt exigible	(20)	(8)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ¹	43	(132)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société²	98 \$	79 \$

Le tableau suivant présente les capitaux propres attribuables à la société mère, pour notre secteur Activités industrielles, au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars américains)	31 mars 2018	31 décembre 2017
Total de l'actif	6 071 \$	5 839 \$
Total du passif	4 358	3 189
Participations d'autres entités dans les filiales en exploitation ¹	1 371	1 989
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	342	661
Total des capitaux propres	1 713 \$	2 650 \$

1. Attribuables aux participations d'autres entités dans nos filiales en exploitation.
2. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure non définie par les IFRS et sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, des coûts de résiliation et de transaction, des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous tenons compte de notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts. Pour obtenir plus d'information sur les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société, se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les produits tirés du secteur Activités industrielles se sont établis à 747 M\$, ce qui représente une hausse de 516 M\$, contre 231 M\$ pour la période correspondante de 2017. Les coûts d'exploitation directs ont augmenté de 134 M\$ pour s'établir à 353 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018, contre 219 M\$ pour la période correspondante de 2017. L'augmentation des produits et des coûts d'exploitation directs est principalement imputable à une hausse des volumes et des prix au sein de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite ainsi qu'aux produits et aux coûts d'exploitation directs additionnels découlant de notre acquisition de BRK Ambiental au deuxième trimestre de 2017.

Le BAIIA de la société de notre secteur Activités industrielles a augmenté de 120 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2017. L'augmentation du BAIIA de la société s'explique principalement par les facteurs susmentionnés.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société de notre secteur Activités industrielles se sont chiffrés à 98 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018, comparativement à 79 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2018 ont augmenté en raison des mêmes facteurs que ceux présentés précédemment, en partie contrebalancés par la vente de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches, laquelle s'est soldée par un profit net de 82 M\$ attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 31 mars 2017.

En ce qui concerne spécifiquement notre secteur Activités industrielles, nous incluons les entrées d'immobilisations incorporelles de BRK Ambiental dans les dépenses d'investissement en raison de la nature de ses accords de concession. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les dépenses d'investissement se sont chiffrées à 53 M\$.

Énergie

Le tableau qui suit présente le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour notre secteur Énergie pour les périodes présentées.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits	97 \$	69 \$
Coûts d'exploitation directs	(60)	(51)
Frais généraux et administratifs	(5)	(4)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	46	14
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ¹	(20)	(12)
BAIIA de la société²	58 \$	16 \$
Profit (perte) à la cession réalisé(e), montant net	—	36
Charges d'intérêts	(8)	(6)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence	(18)	(1)
Impôt exigible	—	(1)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ¹	6	(24)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société²	38 \$	20 \$

Le tableau suivant présente les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts, pour notre secteur Énergie, au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars américains)	31 mars 2018	31 décembre 2017
Total de l'actif	1 668 \$	1 671 \$
Total du passif	474	536
Participations d'autres entités dans les filiales en exploitation ¹	504	475
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	690	660
Total des capitaux propres	1 194 \$	1 135 \$

1. Attribuables aux participations d'autres entités dans nos filiales en exploitation.
2. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure non définie par les IFRS et sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, des coûts de résiliation et de transaction, des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous tenons compte de notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts. Pour obtenir plus d'information sur les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société, se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les produits tirés du secteur Énergie se sont établis à 97 M\$, ce qui représente une hausse de 28 M\$, contre 69 M\$ pour la période correspondante de 2017. Les coûts d'exploitation directs ont augmenté de 9 M\$ pour s'établir à 60 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018, contre 51 M\$ pour la période correspondante de 2017. L'augmentation des produits et des coûts d'exploitation directs par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par l'intensification des activités de notre entreprise d'entretien de puits au Canada en raison d'une acquisition complémentaire réalisée en 2017. En outre, notre prix réalisé du gaz naturel a augmenté au sein de notre entreprise liée à l'énergie au Canada au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2017, en raison de notre programme de couverture.

Le BAIIA de la société de notre secteur Énergie s'est chiffré à 58 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018, comparativement à 16 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017. Notre secteur Énergie a bénéficié de l'acquisition de notre entreprise de services liés à l'énergie de source marine au cours du troisième trimestre de 2017 ainsi que de la hausse des apports de notre entreprise d'entretien de puits au Canada et de notre entreprise liée à l'énergie au Canada en raison des facteurs mentionnés précédemment.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société de notre secteur Énergie se sont chiffrés à 38 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018, comparativement à 20 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ont augmenté en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment pour expliquer l'augmentation du BAIIA de la société, en partie contrebalancés par les charges d'intérêts additionnelles découlant de l'acquisition de notre entreprise de services liés à l'énergie de source marine au troisième trimestre de 2017 et par le profit net réalisé à la cession des titres de placement détenus au sein de notre secteur Énergie à la période correspondante de 2017.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les dépenses d'investissement se sont chiffrées à 7 M\$.

Siège social et autres

Le tableau qui suit présente le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour notre secteur Siège social et autres pour les périodes présentées.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits	3 \$	2 \$
Coûts d'exploitation directs	(2)	(1)
Frais généraux et administratifs	(16)	(9)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	—	—
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ¹	—	—
BAIIA de la société²	(15) \$	(8) \$
Profit à la cession réalisé, montant net	—	—
Charges d'intérêts	—	—
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence	—	—
Impôt exigible	—	3
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ¹	—	—
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société²	(15) \$	(5) \$

Le tableau suivant présente les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts, pour notre secteur Siège social et autres, au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars américains)	31 mars 2018	31 décembre 2017
Total de l'actif	646 \$	395 \$
Total du passif	185	85
Participations d'autres entités dans les filiales en exploitation ¹	—	—
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	461	310
Total des capitaux propres	461 \$	310 \$

1. Attribuables aux participations d'autres entités dans nos filiales en exploitation.

2. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure non définie par les IFRS et sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, des coûts de résiliation et de transaction, des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous tenons compte de notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts. Pour obtenir plus d'information sur les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société, se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

En vertu de notre convention de services-cadre, nous versons à Brookfield des honoraires de gestion de base trimestriels qui correspondent à 0,3125 % de notre total du capital investi (1,25 % annuellement), majorés du montant de la dette avec recours à l'égard d'une tierce partie, déduction faite de la trésorerie détenue par les entités de la société en commandite. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les honoraires de gestion se sont élevés à 13 M\$. Les frais généraux et administratifs liés aux charges du siège social comprenaient les honoraires d'audit et les jetons de présence. L'augmentation s'explique par la croissance du total du capital investi de la société en commandite par rapport à la période correspondante de 2017.

La société en commandite a conclu une convention de dépôt avec Brookfield en vertu de laquelle elle peut déposer des fonds auprès de Brookfield, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration. Le solde de tout dépôt est payable à vue et est assorti d'un taux d'intérêt convenu selon les conditions du marché. Au 31 mars 2018, le montant du dépôt était de 632 M\$ et était compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Rapprochement des mesures non définies par les IFRS

Flux de trésorerie liés aux opérations de la société

Pour mesurer notre performance, nous analysons, entre autres, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société. Nous définissons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt sur le résultat différé, des coûts de résiliation et de transaction, ainsi que des profits ou pertes sur évaluation sans effet sur la trésorerie et autres éléments. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts, ou sur une base nette à la société mère. Les flux de trésorerie liés aux opérations sont une mesure de la performance opérationnelle non calculée conformément aux IFRS, lesquelles n'en donnent aucune définition normalisée. Il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ont les limites suivantes à titre d'outil d'analyse :

- Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ne tiennent pas compte de la dotation aux amortissements. Comme nous détenons des immobilisations à durée d'utilité déterminée, la dotation aux amortissements tient compte du fait que nous devons conserver ou remplacer nos actifs en vue de maintenir notre capacité à générer des produits.
- Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ne tiennent pas compte de l'impôt différé, qui pourrait devenir exigible si nous détenons nos actifs pour une longue durée.
- Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ne tiennent compte d'aucun ajustement à la juste valeur sans effet de trésorerie ou d'ajustement à la valeur de marché comptabilisé en résultat net.

En raison de ces limites, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ne devraient pas être considérés comme l'unique mesure de notre performance et ne devraient pas être considérés de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de nos résultats, tels qu'ils sont présentés en vertu des IFRS. Toutefois, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure clé que nous utilisons pour évaluer la performance de nos activités.

Lorsqu'ils sont considérés conjointement avec nos résultats en vertu des IFRS, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société permettent, à notre avis, une meilleure compréhension des facteurs et des tendances influant sur nos activités sous-jacentes, y compris l'incidence des emprunts. Ils nous permettent d'évaluer nos activités selon le rendement en trésorerie du capital investi en déduisant l'incidence des éléments sans effet de trésorerie et autres éléments. Nous rajoutons les amortissements, car le coût de base déprécié de nos actifs est reflété dans le profit final ou la perte finale à la cession réalisé. Nous rajoutons l'impôt différé, cet élément ne traduisant pas, à notre avis, la valeur actuelle des obligations fiscales en trésorerie réelles que nous devons acquitter, particulièrement si nos activités sont détenues longtemps. Nous rajoutons aussi les profits ou pertes sur évaluation sans effet de trésorerie comptabilisés en résultat net, car ils sont, par leur nature, sans effet de trésorerie et donnent une approximation, à un moment précis, de la valeur des éléments non courants. Nous rajoutons également les coûts de résiliation et de transaction, car, par leur nature, il s'agit de dépenses en capital.

BAIIA de la société

Nous utilisons également le BAIIA de la société comme mesure de la performance. Nous définissons le BAIIA de la société comme les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, excluant l'incidence des profits à la cession réalisés, des charges d'intérêts et de l'impôt exigible, ainsi que des profits à la cession réalisés, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société est présenté sur une base nette aux porteurs de parts, ou sur une base nette à la société mère. Le BAIIA de la société comporte des limites à titre d'outil d'analyse, car il ne tient pas compte des profits à la cession réalisés, des charges d'intérêts et de l'impôt exigible, ni de la dotation aux amortissements, de l'impôt différé, des profits ou pertes sur évaluation sans effet sur la trésorerie et des pertes de valeur. En raison de ces limites, le BAIIA de la société ne devrait pas être considéré comme l'unique mesure de notre performance et ne devrait pas être considéré de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de nos résultats, tels qu'ils sont présentés en vertu des IFRS. Toutefois, le BAIIA de la société est une mesure clé que nous utilisons pour évaluer la performance de nos activités.

Lorsqu'il est considéré conjointement avec nos résultats en vertu des IFRS, le BAIIA de la société permet, à notre avis, une meilleure compréhension de la capacité de nos entreprises à générer un bénéfice récurrent, ce qui permet aux utilisateurs de mieux comprendre et d'évaluer la performance de nos activités sous-jacentes.

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA de la société et des flux de trésorerie liés aux opérations de la société avec le bénéfice net attribuable aux porteurs de parts pour les périodes indiquées.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits	8 194 \$	1 934 \$
Coûts d'exploitation directs	(7 649)	(1 874)
Frais généraux et administratifs	(118)	(62)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence ¹	59	18
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ²	(295)	(23)
BAIIA de la société	191 \$	(7) \$
Profit (perte) à la cession réalisé(e), montant net	16	272
Charges d'intérêts	(86)	(19)
Impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence ¹	(19)	(1)
Impôt exigible	(28)	4
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités ²	64	(154)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société	138 \$	95 \$
Amortissements	(106)	(65)
Charge pour perte de valeur, montant net	—	(7)
Autres produits (charges), montant net	(14)	14
Impôt différé	(10)	(4)
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux placements mis en équivalence ¹	(23)	(7)
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables à d'autres entités ²	89	40
Bénéfice net attribuable aux porteurs de parts	74 \$	66 \$

1. La somme de ces montants correspond au bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de 17 M\$, présenté dans l'état du résultat net en vertu des IFRS, pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et au bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de 10 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017.
2. Le total des éléments en trésorerie et des éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux participations d'autres entités correspond au profit net de 142 M\$, présenté dans notre état du résultat net en vertu des IFRS, pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et au profit net de 137 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des capitaux propres attribuables aux parts de société en commandite, aux parts de commandité, aux parts de rachat-échange, aux actions privilégiées et aux parts de société en commandite spéciales avec les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts pour les périodes présentées.

(en millions de dollars américains)	31 mars 2018	31 décembre 2017
Commanditaires	1 406 \$	1 585 \$
Participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :		
Parts de rachat-échange, actions privilégiées et parts de société en commandite spéciales détenues par Brookfield	1 280	1 453
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	2 686 \$	3 038 \$

Le tableau suivant présente les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts, par secteur, au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars américains)	Services commerciaux	Services de construction	Activités industrielles	Énergie	Siège social et autres	Total
31 mars 2018	442 \$	751 \$	342 \$	690 \$	461 \$	2 686 \$
31 décembre 2017	448 \$	959 \$	661 \$	660 \$	310 \$	3 038 \$

Situation de trésorerie et sources de financement

Pour gérer nos exigences en matière de liquidité et de capital, nous nous appuyons sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, la monétisation d'activités en pleine maturité au moment opportun, le refinancement de la dette et des entreprises en cours et l'utilisation de facilités de crédit. Nous visons à maintenir suffisamment de liquidités pour répondre à nos besoins continus en matière d'exploitation et pour conserver une distribution modeste.

Nos principaux besoins en matière de liquidité pour le prochain exercice portent notamment sur le respect des paiements liés au service de la dette, le financement des charges récurrentes, les dépenses d'investissement requises, les acquisitions faisant l'objet d'engagements et les occasions d'acquisition, lorsqu'elles se présentent. De plus, un élément fondamental de notre stratégie consiste à réaliser des acquisitions par la voie d'ententes de consortium mené par Brookfield conclues avec des investisseurs institutionnels ou des partenaires stratégiques, ainsi qu'à créer des partenariats afin de réaliser des acquisitions spécialisées ou des acquisitions à l'échelle mondiale. Brookfield a déjà démontré qu'elle peut diriger ce type de consortiums et de partenariats et qu'elle peut gérer activement les actifs sous-jacents afin d'améliorer le rendement. Les récentes acquisitions conclues par la société en commandite sont expliquées en détail à la rubrique « Faits nouveaux concernant notre entreprise » du rapport de gestion. Par exemple, la société en commandite s'est engagée à acquérir, de concert avec des investisseurs institutionnels, une participation de 100 % dans Westinghouse pour un montant d'environ 4,6 G\$. Une tranche d'environ 1 G\$ de la transaction devrait être financée par des capitaux propres, une tranche d'environ 3 G\$, au moyen d'un financement par emprunt à long terme et la tranche restante, par la reprise d'obligations liées à des régimes de retraite, à l'environnement et à l'exploitation. De plus, la société en commandite s'est engagée à acquérir, de concert avec des investisseurs institutionnels, une participation donnant le contrôle dans Schoeller Allibert pour un prix d'achat d'environ 205 M€. Nous prévoyons financer nos engagements au moyen des liquidités disponibles.

Nos liquidités proviennent principalement des actifs financiers, des facilités de crédit inutilisées, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de notre accès aux marchés des capitaux publics et privés.

Le tableau suivant présente les emprunts, par secteur, au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars américains)	Services commerciaux	Services de construction	Activités industrielles	Énergie	Siège social et autres	Total
31 mars 2018	1 182 \$	12 \$	2 860 \$	331 \$	— \$	4 385 \$
31 décembre 2017	1 178 \$	12 \$	1 693 \$	382 \$	— \$	3 265 \$

Au 31 mars 2018, l'encours de la dette de notre société en commandite s'élevait à 4 385 M\$, comparativement à 3 265 M\$ au 31 décembre 2017. Les emprunts s'établissent comme suit :

(en millions de dollars américains)	31 mars 2018	31 décembre 2017
Emprunts à terme et facilités de crédit	3 062 \$	1 745 \$
Financement de projets	518	449
Débetures	593	596
Programme de titrisation	212	249
Billets de premier rang	—	226
Total des emprunts	4 385 \$	3 265 \$

La société en commandite a conclu, par l'intermédiaire de ses entreprises en exploitation, des facilités de crédit avec des institutions financières importantes. Ces facilités de crédit se composent principalement de facilités d'exploitation renouvelables et de facilités d'exploitation à terme assorties de taux d'intérêt variables. Au niveau de l'exploitation, nous nous efforçons de maintenir un endettement prudent dont le remboursement peut être effectué au moyen des activités poursuivies. Sur une base consolidée, les emprunts de nos entreprises totalisaient 4 385 M\$ au 31 mars 2018, comparativement à 3 265 M\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation de 1 120 M\$ tient principalement à un financement au moyen d'un emprunt à terme garanti de premier rang de 1,5 G\$ contracté par notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite, dont une tranche d'environ 400 M\$ a servi à rembourser la dette existante.

Nous finançons nos actifs surtout en ce qui a trait aux sociétés en exploitation au moyen d'emprunts qui, en général, sont sans recours contre la société en commandite ou nos autres activités et qui, en général, sont garantis par des actifs appartenant aux sociétés en exploitation respectives. En outre, des instruments de créance au niveau des sociétés en exploitation n'entraînent pas une déchéance croisée ou un défaut croisé à l'égard d'emprunts d'autres sociétés en exploitation. Cette dette revêt la forme de marges de crédit renouvelables, d'emprunts à terme et de titres de créance assortis de diverses échéances allant de un an à 22 ans. Au 31 mars 2018, l'échéance moyenne pondérée était de 6,8 années, et le taux d'intérêt moyen pondéré sur l'encours de la dette s'élevait à 7,2 %. Au 31 mars 2018, la capacité d'emprunt maximale de nos emprunts à terme et de nos facilités de crédit en ce qui a trait aux activités d'exploitation et aux autres filiales s'élevait à 6,8 G\$, dont une tranche de 4,4 G\$ avait été prélevée.

Le recours aux emprunts à terme et aux facilités de crédit est principalement lié aux activités poursuivies et aux dépenses d'investissement, ainsi qu'au financement des acquisitions. Les taux d'intérêt appliqués à ces facilités sont basés sur les taux d'intérêt du marché. Ces emprunts comprennent les clauses restrictives habituelles basées sur le ratio de couverture des charges fixes et le ratio de l'encours de la dette sur le BAIIA. Nos activités respectent actuellement toutes les clauses restrictives significatives de leurs emprunts à terme et de leurs facilités de crédit. Lorsque les conditions économiques sont ardues, y compris dans un contexte difficile relatif aux prix des marchandises, nous prenons des mesures proactives pour éviter que nos activités des secteurs Énergie et Activités industrielles manquent à leurs obligations en vertu des modalités de leurs facilités de crédit, notamment en modifiant ces instruments de créance ou, au besoin, en cherchant à obtenir une renonciation de la part des prêteurs. Notre capacité à procéder à des modifications ou, au besoin, à obtenir une renonciation ou à financer de toute autre façon cette dette dépend, entre autres, des conditions sur les marchés financiers et de notre situation financière à ce moment.

Une de nos entreprises de services immobiliers dispose d'un programme de titrisation en vertu duquel elle transfère une participation en copropriété indivise dans des débiteurs admissibles sur une base entièrement administrée, contre un produit en trésorerie, à leur juste valeur aux termes de l'entente. Bien que la vente de la participation en copropriété soit considérée comme une vente légale, la société en commandite a déterminé que le critère de décomptabilisation d'actifs n'a pas été satisfait, car il n'y a pas transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Ce programme comprend des clauses restrictives liées aux ratios de défaut et de perte maximale (comme il est défini dans l'entente) et au ratio de rotation des débiteurs, car la dette est garantie par les débiteurs de l'entreprise. Au 31 mars 2018, la société en commandite respectait les clauses restrictives en vertu du programme de titrisation.

En 2017, la société en commandite a conclu avec Brookfield une facilité de crédit d'acquisition renouvelable permettant des emprunts d'un montant maximal de 500 M\$. La facilité de crédit est garantie par la société en commandite et par chaque filiale de la société en commandite ou de la société de portefeuille SEC, détenue en propriété exclusive directe (en fonction des capitaux propres ordinaires en circulation), qui n'est pas autrement un emprunteur. La facilité de crédit sera libellée en dollars américains ou canadiens, et les avances seront consenties en fonction du TIOL, du taux de base, du taux des acceptations bancaires ou du taux préférentiel. La facilité de crédit porte intérêt au TIOL ou au taux des acceptations bancaires majoré de 3,75 %, ou au taux de base ou au taux préférentiel majoré de 2,75 %. En vertu de la facilité de crédit, nous devons également maintenir une valeur nette déconsolidée minimale. De plus, les facilités de crédit comportent des restrictions relatives à la capacité des emprunteurs et des garants à, entre autres choses, créer des privilèges, à mener certaines fusions et consolidations et à conclure des accords de couverture à des fins spéculatives. Aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité de crédit au 31 mars 2018. Le produit net supérieur à un seuil prédéterminé qui a été reçu des emprunteurs à la suite de la cession d'actifs ou de la contraction de dettes ou de l'émission de titres de capitaux propres par les emprunteurs ou leurs filiales devra être affecté au remboursement de la facilité de crédit (au titre de laquelle de nouveaux prélèvements pourront ensuite être effectués dans le but de financer d'éventuels investissements). Cette nouvelle facilité de crédit a remplacé deux facilités de crédit renouvelables de trois ans qui ont été conclues le 20 juin 2016 dans le cadre de la scission-distribution de la société en commandite de Brookfield, soit i) une facilité de crédit d'exploitation permettant des emprunts d'un montant maximal de 200 M\$ aux fins du fonds de roulement et ii) une facilité permettant des emprunts d'un montant maximal de 300 M\$ aux fins du financement de nos acquisitions et de nos placements.

En août 2016, nous avons conclu une facilité de crédit bilatérale non garantie de 150 M\$ avec un groupe de banques. La facilité de crédit est disponible en dollars américains ou canadiens, et les avances portent intérêt au TIOL ou au taux des acceptations bancaires majoré de 2,75 %, ou au taux de base ou au taux préférentiel majoré de 1,75 %. Cette facilité est d'une durée de deux ans, avec une option de prorogation de un an, et sera utilisée aux fins générales de l'entreprise. En mai 2017, la date d'échéance de la facilité de crédit a été reportée de un an jusqu'en 2019, à compter d'août 2017. En août 2017, le montant autorisé de la facilité de crédit a été augmenté de 100 M\$ pour être porté à 250 M\$. En vertu de la facilité de fonds de roulement bilatérale, nous devons maintenir une valeur corporelle nette minimale et des ratios d'endettement au niveau de la société en commandite. Au 31 mars 2018, aucun montant n'avait été prélevé de cette facilité.

Après la fin du trimestre, en mai 2018, nous avons modifié et mis à jour la facilité de crédit pour en accroître la limite, la faisant passer de 325 M\$ à 575 M\$, auprès d'un groupe élargi de banques. En plus du dollar américain et du dollar canadien, des montants peuvent désormais être prélevés sur la facilité de crédit en euros, en livres sterling ou en dollars australiens. Les avances en vertu de la facilité de crédit portent intérêt au taux précisé parmi le LIBOR, l'EURIBOR, le CDOR, le BBSY ou le taux des acceptations bancaires majoré de 2,50 %, ou au taux précisé entre le taux de base ou le taux préférentiel, majoré de 1,50 %. La date d'échéance de la facilité de crédit a été modifiée et reportée de deux ans jusqu'en 2021.

Le tableau ci-dessous présente le ratio d'endettement net de la société en commandite au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars américains)	31 mars 2018	31 décembre 2017
Emprunts	4 385 \$	3 265 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 439)	(1 106)
Dette nette	2 946	2 159
Total des capitaux propres	5 125	6 064
Total des capitaux propres et de la dette nette	8 071 \$	8 223 \$
Ratio d'endettement net	37,0 %	26,0 %

Le commandité de la société en commandite a mis en œuvre une politique de distribution en vertu de laquelle nous comptons verser des distributions en trésorerie trimestrielles d'un montant initial actuellement évalué à environ 0,25 \$ par part, sur une base annualisée. Le 4 mai 2018, le conseil d'administration du commandité de la société en commandite a déclaré un dividende de 0,0625 \$ par part, payable le 29 juin 2018 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2018.

En outre, le 29 mars 2018, le conseil d'administration, au nom de la société en commandite, en sa qualité de commandité de Brookfield Business L.P. (la « société de portefeuille SEC »), a déclaré un dividende de 35,75 M\$ par part de société en commandite spéciale de la société de portefeuille SEC, payable le 29 juin 2018. Le cours moyen pondéré en fonction du volume était de 36,72 \$ par part (un cours qui excède le seuil de la distribution incitative antérieure de 31,19 \$ par part) et il y avait 129 millions de parts en circulation au 31 mars 2018, ce qui s'est traduit par un montant de 143 M\$ à payer à Brookfield. Dorénavant, le seuil de la distribution incitative sera de 36,72 \$ par part.

Flux de trésorerie

Nous croyons actuellement avoir accès à suffisamment de sources de financement et nous continuerons à avoir recours aux ressources mises à notre disposition pour financer nos activités. Nos sources de financement futures comprennent les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, les emprunts, le produit de la monétisation d'actifs et le produit d'éventuelles émissions de capitaux propres futures, au besoin.

Au 31 mars 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 1 439 M\$, comparativement à 1 106 M\$ au 31 décembre 2017. Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie nets pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les	
	31 mars	
	2018	2017
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	130 \$	54 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(121)	473
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	326	(378)
Incidence des taux de change sur la trésorerie	(2)	6
Total	333 \$	149 \$

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le total des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mars 2018 s'est établi à 130 M\$, comparativement à 54 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mars 2018 tiennent principalement à l'apport additionnel de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite en raison d'une hausse des prix et du volume au cours du trimestre, facteur en partie contrebalancé par une diminution du fonds de roulement net lié à notre entreprise de services de construction.

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement

Le total des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 31 mars 2018 s'est chiffré à 121 M\$, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement de 473 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2017. Nos activités d'investissement ont eu principalement trait à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, principalement au sein de nos secteurs Services commerciaux et Activités industrielles, à une acquisition complémentaire au sein de nos entreprises de gestion d'installations, ainsi qu'à un paiement anticipé au sein de notre entreprise de construction.

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement

Le total des flux de trésorerie provenant des activités de financement s'est élevé à 326 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 378 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, nos emprunts, déduction faite des remboursements, se sont établis à 1 117 M\$, et les distributions à d'autres entités qui détiennent une participation dans les filiales en exploitation, déduction faite du capital fourni par d'autres entités qui détiennent une participation dans les filiales en exploitation, se sont chiffrées à 735 M\$. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite a contracté un emprunt à terme garanti de premier rang de 1,5 G\$ et a utilisé une tranche d'environ 400 M\$ du produit pour rembourser la dette existante, et elle a distribué environ 1,1 G\$ à ses actionnaires. Notre quote-part de la distribution s'élevait à environ 380 M\$.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal des activités, nos filiales en exploitation détiennent des garanties bancaires, des garanties d'assurance et des lettres de crédit en cours auprès de tierces parties. Au 31 mars 2018, le montant total en cours était d'environ 1,7 G\$. Si un montant est prélevé sur une de ces lettres de crédit ou garanties, nos filiales en exploitation auront l'obligation de rembourser l'émetteur de la lettre de crédit ou de la garantie. La société en commandite n'exerce pas ses activités, autres que celles liées aux placements mis en équivalence, par l'intermédiaire d'entités qui ne sont pas consolidées dans les états financiers et ne s'est pas engagée contractuellement ou n'a pas garanti de soutenir toute obligation financière significative qui n'est pas reflétée dans les états financiers.

Nos entreprises de construction et autres activités sont tenues de donner, dans le cours normal des activités, des garanties et des indemnités relativement à l'exécution des obligations contractuelles des entités contrôlées, des entreprises associées et des parties liées. Toute perte connue à ce titre a été prise en compte.

Dans le cours normal des activités, nous signons des conventions qui prévoient des indemnisations et qui accordent des garanties à des tiers relativement à certaines transactions, notamment des cessions ou des acquisitions d'entreprises, des projets de construction, des projets d'investissement et des ventes ou des achats d'actifs ou de services. Nous avons également convenu d'indemniser nos administrateurs et un certain nombre de nos dirigeants et employés. La nature de la presque totalité des engagements d'indemnisation ne nous permet pas d'établir une évaluation raisonnable du montant maximal que nous pourrions être tenus de verser à des tiers, car bon nombre d'ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Par le passé, nous n'avons versé aucun montant important en vertu de ces conventions d'indemnisation. En outre, nous avons conclu des conventions d'indemnisation avec Brookfield relativement à certains projets au Moyen-Orient qui étaient en cours avant la scission-distribution. En vertu de ces conventions d'indemnisation, Brookfield a convenu de nous indemniser pour la réception de paiements au titre de ces projets.

À l'occasion, nous pourrions éventuellement être tenus responsables à l'égard de litiges et de réclamations qui surviennent dans le cours normal des activités. Le 3 juillet 2017, un client a fait une réclamation au titre de la garantie de bonne exécution et de la garantie bancaire de paiement anticipé, pour un montant d'approximativement 32 M\$, relativement à un projet au Moyen-Orient. La direction a contesté avec succès cette réclamation, qui a été confirmée par les tribunaux locaux. Le 22 février 2018, l'appel de la décision du tribunal par le client a donné lieu à un paiement au titre des garanties bancaires, en raison de la structure de la garantie. La direction continue de présenter des demandes reconventionnelles aux tribunaux locaux, et à l'heure actuelle, toute perte associée à ce projet ne peut être évaluée, et le paiement connexe n'est pas probable.

Instruments financiers – stratégie de couverture du risque de change

Dans la mesure où cela s'avère intéressant sur le plan économique, la stratégie de la société en commandite consiste à couvrir une partie de ses placements en titres de capitaux propres ou de ses flux de trésorerie exposés au risque de change. La stratégie de couverture du risque de change de la société en commandite consiste à tirer parti de toute couverture naturelle qu'il pourrait y avoir au sein des activités, à financer les activités par des emprunts en monnaie locale dans la mesure du possible et à recourir à des contrats dérivés dans la mesure où les couvertures naturelles ne sont pas suffisantes.

Le tableau qui suit présente la partie couverte de notre placement en devises, au 31 mars 2018.

(en millions de dollars américains)	Couvertures d'investissement net					
	USD	CAD	AUD	BRL	GBP	Autres
Placement net en titres de capitaux propres	898 \$	599 \$	467 \$	372 \$	3 \$	135 \$
Contrats de change – \$ US	553	(288)	(204)	—	(61)	—

Au 31 mars 2018, nous disposions d'une couverture visant environ 31 % de notre placement net en titres de capitaux propres en devises. Notre principale exposition non couverte est liée à notre placement en reales brésiliens et à certaines de nos activités au Canada dans le cadre desquelles des couvertures naturelles existent au sein des entreprises. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, nous avons comptabilisé des profits nets latents avant impôt de 34 M\$ dans les autres éléments du résultat global relativement à ces contrats.

Obligations contractuelles

Un élément indissociable de la stratégie de notre société en commandite consiste à participer avec des investisseurs institutionnels à des fonds de capital-investissement dont Brookfield est le promoteur, lesquels visent des acquisitions correspondant au profil de capital-investissement de Brookfield. Dans le cours normal des activités, notre société en commandite a pris des engagements envers des fonds de capital-investissement dont Brookfield est le promoteur afin de participer à ces acquisitions ciblées dans l'avenir, lorsqu'elles seront identifiées, le cas échéant.

Dans le cours normal des activités, nous concluons des ententes contractuelles qui pourraient exiger des paiements de trésorerie futurs. Le tableau ci-dessous présente nos obligations contractuelles au 31 mars 2018.

(en millions de dollars américains)	Paielements au 31 mars 2018				
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 3 à 5 ans	Par la suite
Emprunts	4 412 \$	583 \$	1 045 \$	1 055 \$	1 729 \$
Obligations en vertu des contrats de location-financement	19	11	5	3	—
Contrats de location simple	657	115	86	178	278
Charges d'intérêts	596	113	105	249	129
Passifs relatifs au démantèlement	893	7	3	10	873
Obligations à l'égard des régimes de retraite	124	12	12	36	64
Obligations en vertu de contrats	268	50	23	69	126
Total	6 969 \$	891 \$	1 279 \$	1 600 \$	3 199 \$

Transactions entre parties liées

Nous avons conclu un certain nombre de transactions entre parties liées avec Brookfield, comme il est mentionné à la note 14 des états financiers intermédiaires.

Événements postérieurs

Après le 31 mars 2018, la société en commandite a été partie à un certain nombre d'événements postérieurs, comme il est mentionné à la note 21 des états financiers intermédiaires.

Méthodes comptables, estimations et jugements critiques

La préparation des états financiers exige que la direction formule des jugements, estimations et hypothèses critiques qui ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté des produits et des charges qu'il n'est pas facile d'établir à partir d'autres sources, durant la période de présentation de l'information financière. Ces estimations et hypothèses connexes sont fondées sur des données historiques et sur d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues périodiquement. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision ne touche que cette période, ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision touche à la fois la période actuelle et les périodes futures.

Les jugements critiques énoncés par la direction et utilisés dans le cours normal de la préparation des états financiers intermédiaires de notre société en commandite sont présentés ci-après.

Pour en savoir davantage sur les méthodes comptables, jugements et estimations critiques, veuillez vous référer à la rubrique « Principales méthodes comptables », à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités aux 31 décembre 2017 et 2016 et pour les exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015.

Regroupements d'entreprises

La société en commandite comptabilise les regroupements d'entreprises au moyen de la méthode de l'acquisition. La répartition de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'une acquisition nécessite plusieurs estimations ayant une incidence sur l'évaluation de certains actifs acquis et passifs repris, y compris des estimations visant les taux d'actualisation, les coûts d'exploitation, les estimations relatives aux produits, les prix des marchandises, les dépenses d'investissement futures et d'autres facteurs. Le calcul de la juste valeur peut demeurer provisoire pour une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition en raison du temps nécessaire à l'obtention d'évaluations indépendantes des actifs individuels et à l'évaluation des provisions. Lorsque la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'est pas terminée à la date de clôture, ce fait est mentionné dans les états financiers, y compris les observations à l'égard des estimations et des jugements formulés à la date de clôture.

Détermination du contrôle

Nous consolidons une entité émettrice lorsque nous en détenons le contrôle, et ce contrôle n'existe que lorsque nous détenons le pouvoir sur l'entité émettrice, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité émettrice, et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements que nous obtenons.

Lorsque nous évaluons si nous détenons le pouvoir sur une entité émettrice, nous faisons appel à notre jugement pour déterminer quelles activités de l'entité émettrice sont pertinentes dans le sens où elles ont une incidence importante sur les rendements de l'entité émettrice, et pour déterminer l'étendue de nos droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice. Nous exerçons également notre jugement pour déterminer le nombre de droits de vote potentiels qui nous donnent des droits de vote, l'existence de relations contractuelles nous donnant le droit de vote et la capacité de nommer des administrateurs. Nous avons conclu des conventions de vote qui confèrent à la société en commandite la capacité de diriger par l'entremise de contrats les activités pertinentes de l'entité émettrice (officiellement appelée « pouvoir » aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*). Lorsque nous évaluons si nous sommes exposés ou si nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité émettrice, nous exerçons notre jugement pour déterminer si les rendements d'une entité émettrice sont variables et dans quelle mesure ils le sont en nous fondant sur la substance de l'accord, l'ampleur de ces rendements et leur importance par rapport à d'autres rendements, particulièrement dans les circonstances où notre bloc de droits de vote diffère de notre participation dans une entité émettrice. Lorsque nous évaluons si nous avons la capacité d'utiliser notre pouvoir sur l'entité émettrice pour influencer sur le montant des rendements que nous obtenons, nous exerçons notre jugement dans le cas où nous sommes un investisseur, afin de déterminer si nous agissons pour notre propre compte ou comme mandataire et si une autre entité ayant des droits décisionnels agit comme mandataire pour notre compte. Si nous déterminons que nous agissons comme mandataire, et non pour notre propre compte, nous ne contrôlons pas l'entité émettrice.

Transactions sous contrôle commun

IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ne donne aucune indication précise sur l'évaluation relative aux transferts d'entreprises ou de filiales entre entités sous contrôle commun. Par conséquent, la société en commandite a mis au point une méthode comptable pour comptabiliser de telles transactions en tenant compte d'autres indications dans le cadre des IFRS et de positions officielles d'autres organismes de normalisation comptable. La méthode comptable de la société en commandite consiste à comptabiliser les actifs et les passifs, constatés à la suite de transactions entre des entités soumises à un contrôle commun, à la valeur comptable dans les états financiers du cédant.

Indicateurs de dépréciation

Le jugement est exercé pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation dans le cadre de l'évaluation de la valeur comptable des actifs de la société en commandite, y compris en ce qui a trait à la capacité de la société en commandite à détenir des actifs financiers, à l'estimation des produits et des coûts directs futurs liés aux unités génératrices de trésorerie et à la détermination des taux d'actualisation ainsi qu'au moment où la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur calculée au moyen de prix négociés en Bourse sur un marché liquide.

En ce qui concerne certains de nos actifs, les prévisions à l'égard de la recouvrabilité et de la viabilité économique des immobilisations corporelles nécessitent une estimation des réserves. L'estimation des réserves est un processus complexe qui suppose le recours à des interprétations et des jugements importants. Cette estimation dépend de la situation économique, de la production et des activités d'exploitation et de mise en valeur, et elle fait appel aux données géologiques, géophysiques, techniques et économiques disponibles.

Comptabilisation des produits

Notre entreprise de services de construction offre des solutions intégrales de conception et d'aménagement à nos clients. Les travaux exécutés dans le cadre de ces contrats permettent la création ou l'amélioration d'un actif que notre client contrôle et, par conséquent, nous comptabilisons les produits tirés de ces contrats progressivement. La société en commandite utilise une méthode fondée sur les intrants, soit la méthode des coûts engagés, pour évaluer la mesure dans laquelle les obligations de prestation sont remplies en vertu d'IFRS 15.

À mesure que les travaux sont exécutés, un actif sur contrat sous la forme de travaux en cours est comptabilisé, lequel est reclassé dans les débiteurs lorsqu'il est facturé au client. Si le paiement est reçu avant que les travaux ne soient terminés, un passif sur contrat est comptabilisé. Les contrats de construction ne sont pas considérés comme comportant une composante financement importante, puisque la période entre la comptabilisation des produits selon la méthode des coûts engagés et la réception du paiement est généralement de moins de un an.

Les produits tirés de la vente de biens de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers au Royaume-Uni représentent les ventes facturées nettes de carburants et de certificats relatifs à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable, en excluant les taxes à la valeur ajoutée, mais en incluant les taxes d'accise, qui sont considérées comme des taxes à la production et comptabilisées dans la contrepartie reçue. Les produits sont comptabilisés au moment où il y a transfert du titre de propriété au client.

Instruments financiers

Les jugements inhérents aux méthodes comptables liées aux instruments financiers dérivés ont trait à l'application des critères relatifs à l'évaluation de l'efficacité des relations de couverture. Les estimations et les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes : les prix des capitaux propres et des marchandises; les taux d'intérêt futurs; la qualité de crédit de notre société en commandite par rapport aux autres parties contractantes; le risque de crédit des contreparties de la société en commandite; les flux de trésorerie futurs estimatifs; les taux d'actualisation et le niveau de volatilité utilisé pour l'évaluation des options.

Passifs relatifs au démantèlement

Des coûts de démantèlement sont engagés à la fin de la durée d'exploitation de certains de nos installations pétrolières et gazières et de nos biens miniers. Ces obligations ne surviendront habituellement que dans plusieurs années, et leur estimation fait appel au jugement. Les estimations relatives aux coûts de démantèlement peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs, y compris des modifications des exigences juridiques, réglementaires et environnementales pertinentes, l'émergence de nouvelles techniques de restauration ou les résultats observés à d'autres sites de production. Les hypothèses et les estimations inhérentes au calcul de ces coûts ont trait aux montants finaux des règlements, aux facteurs d'inflation, aux taux d'actualisation et au moment des règlements.

Autres

Les autres estimations et hypothèses utilisées dans le cadre de la préparation des états financiers de la société en commandite ont trait aux éléments suivants : l'évaluation ou la détermination des montants recouvrables, les taux d'amortissement et la durée d'utilité, l'estimation des montants recouvrables liés aux unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que la capacité à utiliser les pertes fiscales et d'autres évaluations fiscales.

Les autres jugements critiques portent sur la détermination de la monnaie fonctionnelle.

Contrôles et procédures

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Nous avons exclu de notre évaluation le contrôle à l'égard de l'information financière de BRK Ambiental, dont le contrôle a été acquis le 25 avril 2017, de Greenergy, dont le contrôle a été acquis le 10 mai 2017, et de notre entreprise de commercialisation de carburants, dont le contrôle a été acquis le 17 juillet 2017. Les états financiers de ces entités constituent 45 % du total de l'actif, 38 % de l'actif net, 71 % des produits et -6 % du bénéfice net des états financiers consolidés de notre société en commandite au 31 mars 2018 et pour le trimestre clos à cette date.

Changements futurs de méthodes comptables

Contrats de location

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), prévoit un modèle comptable unique pour les preneurs qui exige la comptabilisation des actifs et des passifs à l'égard de tous les contrats de location, à moins que la durée du contrat ne soit inférieure à 12 mois ou que l'actif sous-jacent ait une faible valeur. IFRS 16 annule et remplace IAS 17, *Contrats de location*, et ses directives d'interprétation connexes. IFRS 16 doit être appliquée pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, l'adoption anticipée étant permise si IFRS 15 a également été adoptée. La société en commandite évalue actuellement l'incidence d'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (« IFRIC 23 »), qui entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Aux termes de l'interprétation, une entité doit évaluer s'il est probable qu'une administration fiscale accepte un traitement fiscal incertain utilisé par une entité, ou qu'une entité se propose d'utiliser, dans sa déclaration de revenus, et elle doit faire preuve de jugement pour déterminer si chaque traitement fiscal doit être considéré isolément ou si certains traitements fiscaux devraient plutôt être regroupés. Son choix doit se faire en fonction de la méthode offrant les meilleures prévisions quant au dénouement de l'incertitude. L'entité doit aussi déterminer s'il est probable que l'autorité compétente accepte chaque traitement fiscal ou chaque ensemble de traitements fiscaux, en supposant que l'autorité fiscale habilitée à contrôler un montant déclaré contrôlera effectivement le montant en question et aura, pour ce faire, pleine connaissance de toute l'information pertinente. L'interprétation peut être appliquée de façon entièrement rétrospective ou selon l'approche rétrospective modifiée sans retraitement de l'information comparative. La société en commandite évalue actuellement l'incidence d'IFRIC 23 sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Nouvelles méthodes comptables adoptées

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), précise de quelle façon et à quel moment les produits doivent être comptabilisés et prescrit la présentation d'informations additionnelles. IFRS 15 exige la présentation d'informations au sujet de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits et des flux de trésorerie provenant de contrats conclus avec des clients. IFRS 15 annule et remplace IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction*, et un certain nombre d'interprétations liées aux produits. IFRS 15 s'applique à presque tous les contrats conclus avec des clients, les principales exceptions concernant les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance.

La société en commandite a adopté cette norme en utilisant l'approche rétrospective modifiée, selon laquelle un ajustement cumulatif est comptabilisé dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 2018, comme si la norme avait toujours été en vigueur, et pour lequel les périodes correspondantes ne sont pas retraitées. La société en commandite a choisi de se prévaloir de la mesure de simplification à l'égard des modifications de contrats. Au moment de l'adoption, la société en commandite a comptabilisé une diminution du solde d'ouverture des bénéfices non distribués d'environ 260 M\$ attribuable à la société en commandite, déduction faite de l'impôt, découlant principalement de notre entreprise de services de construction. Selon IFRS 15, les produits tirés des contrats de services de construction de la société en commandite continueront d'être comptabilisés progressivement. Toutefois, un seuil de probabilité supérieur doit être atteint avant de pouvoir comptabiliser les produits liés à une contrepartie variable, notamment les incitatifs et les réclamations, et les variations découlant des modifications apportées à des contrats. En vertu d'IAS 18 et d'IAS 11, les produits étaient comptabilisés lorsqu'il était probable que les travaux réalisés donneraient lieu à des produits. En vertu d'IFRS 15, les produits sont plutôt comptabilisés lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante des produits n'aura lieu en raison de ces modifications. Se reporter à la note 2c) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour connaître l'incidence de l'adoption d'IFRS 15.

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui annule et remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 établit des principes d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers en vue de la présentation d'informations pertinentes et utiles aux utilisateurs des états financiers pour l'appréciation des montants, du calendrier et du degré d'incertitude liés aux flux de trésorerie futurs de l'entité. Cette norme comprend également une nouvelle norme en matière de comptabilité de couverture générale qui lie plus étroitement la comptabilité de couverture aux activités de gestion des risques d'une entité. Elle ne modifie pas entièrement les différentes catégories de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité. Cependant, IFRS 9 permettra à un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées pour la gestion des risques d'être admissibles à l'application de la comptabilité de couverture et permettra d'exercer davantage son jugement au moment d'évaluer l'efficacité des relations de couverture. La société en commandite a adopté cette norme en utilisant l'approche rétrospective sans retraitement, selon laquelle

un ajustement cumulatif est comptabilisé dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués au 1^{er} janvier 2018, comme si la norme avait toujours été en vigueur, et pour lequel les périodes correspondantes ne sont pas retraitées. Au moment de l'adoption, la société en commandite a comptabilisé un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non distribués de néant attribuable à la société en commandite, déduction faite de l'impôt. Se reporter à la note 2e) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour connaître l'incidence de l'adoption d'IFRS 9.

Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée* (« IFRIC 22 »), qui entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'interprétation précise que la date de la transaction aux fins de la détermination du cours de change à employer lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou du produit connexe (ou de la partie d'actif, de charge ou de produit connexe) est la date de la comptabilisation initiale, par l'entité, de l'actif non monétaire ou du passif non monétaire issu du paiement ou de la réception de la contrepartie anticipée. L'interprétation peut être appliquée de façon rétrospective ou prospective. L'adoption d'IFRIC 22 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.

bbu.brookfield.com

NYSE: BBU
TSX: BBU.UN